Afi·Esca LUXEMBOURG

Groupe Burrus

RAPPORT SUR LA SOLVABILITÉ ET LA SITUATION FINANCIÈRE

AFI ESCA LUXEMBOURG

2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 2
SYNTHÈSE 4
1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 5
1.1 Activité 5
1.2 Résultats techniques 7
1.3 Résultats des investissements 7
1.4 Résultats des autres activités 7
1.5 Autres informations 7
2 SYSTÈME DE GOUVERNANCE 8
2.1 Informations générales sur le système de gouvernance 8
2.2 Exigences de compétence et d'honorabilité 10
2.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité 12
2.4 Système de contrôle interne 14
2.5 Fonction d'Audit Interne 15
2.6 Fonction Actuarielle 16
2.7 Fonction Compliance 17
2.8 Fonction Gestion des risques 17
2.9 Sous-traitance 17
2.10 Evaluation de l'adéquation du système de gouvernance par rapport à la nature, l'ampleur et la complexité des risques inhérents à son activité 18
2.11 Autres informations 18
3 PROFIL DE RISQUE 19
3.1 Risque de souscription 19
3.2 Risque de marché 20
3.3 Risque de crédit 21
3.4 Risque de liquidité 21
3.5 Risque opérationnel 21
3.6 Autres risques importants 21
3.7 Exposition au risque 21
3.8 Concentration des risques 22
3.9 Techniques d'atténuation du risque 22
3.10 Risque de liquidité : bénéfice attendu 22
3.11 Sensibilité aux risques 22
3.12 Autres informations concernant le profil de risque 22
4 VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ 23
4.1 Actifs 23
4.2 Provisions techniques 24
4.3 Autres passifs 26
4.4 Méthodes de valorisation alternatives 26
4.5 Autres informations 26
4.6 Bilan social et bilan SII 27
4.7 Autres informations 27
5 GESTION DU CAPITAL 28
5.1 Fonds propres 28
5.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis 30
5.3 Utilisation de la correction pour volatilité (VA) 33

5.4 Utilisation du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis 34
5.5 Différence entre la formule appliquée standard et tout modèle interne utilisé 34
5.6 Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis 34
5.7 Autres informations 34

6 ANNEXE 1 – RAPPORTS DE SOLVABILITÉ ET DE SITUATION FINANCIÈRE - QRT 35

SYNTHÈSE

L'exercice clos au 31 décembre 2020 se traduit par un résultat positif de 5.357 K€ (2019 : bénéfice de 230 K€).

Ce résultat positif provient de l'effet de plusieurs facteurs :

- ✓ Acquisition du portefeuille de la société Nord Europe Life Luxembourg (NELL) au 31 mars 2020 ;
- ✓ Augmentation des produits des placements et de la réalisation de plus-values grâce principalement aux FIC (Fonds Internes Collectifs) à taux garanti (fonds euros) en provenance de NELL.

Le résultat technique est positif, il s'établit à 4.938 K€ en 2020, contre une perte de 1.470 K€ en 2019.

Par ailleurs, les souscriptions ont cru et s'élèvent à 72,5 M€ (2019 : 66,6 M€), la collecte nette étant redevenue négative en raison de forts taux de rachat sur le portefeuille ex-NELL.

Poursuivant sa démarche d'amélioration continue de son modèle de production des indicateurs Solvabilité II, plusieurs changements et améliorations ont été apportés entre 2019 et 2020. La Direction a décidé d'opter en juillet 2019 pour une solution de marché en ce qui concerne son module ALM. Un projet conjoint de mise en œuvre a été mené par la direction d'AFI ESCA LUXEMBOURG, les équipes d'AFI ESCA (sous la direction du responsable de la fonction-clé actuariat groupe) et le cabinet ADDACTIS dont les étapes sont détaillées dans le paragraphe 5.7.

Sur le plan de la solvabilité, le SCR s'élève à 63,9 M€ à fin 2020 contre 19,6 M€ en 2019, en raison de l'augmentation du volume d'actifs dans le cadre de l'opération NELL. Le ratio de couverture s'élève à 105% versus 303% à la fin de l'exercice 2019. Le ratio de couverture du MCR passe de 1.212% à fin 2019 à 318% à fin 2020. Pour mémoire, les chiffres 2019 étaient très favorables car ils n'incluaient pas l'acquisition du portefeuille NELL qui n'a été effective qu'au 31/03/2020. Un plan d'action va être mis en œuvre pour retrouver un niveau de solvabilité conforme à la stratégie de risque de l'entreprise.

Les évolutions du SCR sont détaillées dans le paragraphe 5.2.4. Ces dernières sont principalement liées au contexte actuel de taux négatifs, au nouveau périmètre, à l'arbitrage sur les actifs obligataires et aux modifications opérées sur le modèle lui-même.

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

1.1 ACTIVITÉ

En termes d'activité, le fait majeur de l'exercice 2020 est l'intégration du portefeuille de contrats d'assurance vie de Nord Europe Life Luxembourg ainsi que de son personnel (9 salariés résiduels).
Au 31 mars 2020, ce portefeuille représentait, en termes de provisions mathématiques, 356,4 M€ de contrats à taux garanti et 269,4 M€ en unités de compte ; à cela s'ajoutait une provision pour participations aux bénéfices futurs de 8,2 M€. Ainsi, AEL a fait plus que doubler son encours.

Dans un premier temps, seuls les actifs représentatifs de ces contrats ont été migrés dans notre système de gestion ; les contrats eux-mêmes continuant d'être gérés par le système des ACM.
Le projet de migration des contrats démarré au cours de l'exercice 2020 verra sa finalisation en 2021.

Pour accompagner ce développement, la société a également renforcé ses effectifs passant de 24 à 34 salariés au 31/12/2020, notamment à l'occasion du transfert du portefeuille NELL.
Le chiffre d'affaires de 72,5 M€ est en progression de 9% par rapport à 2019 (66,6 M€) malgré les difficultés commerciales liées au Covid19 (difficultés pour toucher le réseau de distribution) et la présence d'un gros contrat en 2019.

Les frais généraux 8,8 M€ augmentent de 138% par rapport à 2019 (3,7 M€). Ceci s'explique par le changement de périmètre (achat du portefeuille NELL) et par les frais liés aux migrations de portefeuille.

Le résultat de la société, le plus haut jamais réalisé, atteint 5,4 M€.
Cela est la conséquence d'une part d'une gestion financière active des portefeuilles de couverture des fonds euros, et d'autre part de l'amélioration du résultat technique, profitant de l'apport des marges du portefeuille de NELL.

Les provisions techniques en unités de compte atteignent 901,4 M€ contre 572,9 M€ en 2019 et celles en euros 372,7 M€ contre 16 M€ en 2019 : c'est la conséquence directe de l'absorption du portefeuille de NELL.

1.1.1 Présentation d'AFI ESCA LUXEMBOURG

AFI ESCA LUXEMBOURG est une compagnie d'assurance créée en 2014, constituée sous forme de Société Anonyme, au capital de 62.000.000 €, immatriculée au RCS du de Luxembourg B175991 dont le siège social est situé 4 rue du Fort Wallis, 2714 LUXEMBOURG, représentée par Monsieur Stéphane VOMSCHEID, agissant en qualité de Dirigeant Agréé / Directeur Délégué et par Monsieur Hervé BERNARD, agissant en qualité de Co-Dirigeant / Directeur Délégué à compter du 31 mars 2020. A noter qu'à partir du 1er février 2021 la société sera représentée par Monsieur Ludovic DULAUROY qui agira en qualité de Directeur Général et par Monsieur Hervé BERNARD qui agira en qualité de Directeur Général Adjoint, Monsieur Stéphane VOMSCHEID devenant Directeur de la gestion des risques Groupe et de la société.

1.1.2 Autorité de contrôle

AFI ESCA LUXEMBOURG est contrôlée par le Commissariat Aux Assurances sise 7 boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg.

AFI ESCA LUXEMBOURG appartient au Groupe AFI ESCA Holding, Sàrl de droit luxembourgeois au capital de 62.264.150 €, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 175.720 dont le siège social est situé 4 rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, représentée par Monsieur Christian Burrus en qualité de Gérant.
Le contrôle du groupe est assuré par le Commissariat Aux Assurances.

1.1.3 *Auditeurs externes*

La société d'audit externe, qui certifie les comptes, est Mazars Luxembourg, représentée par Monsieur Amir CHAKROUN, 5 rue Guillaume J. Kroll, 1882 Luxembourg.

1.1.4 *Informations sur l'actionnariat*

Actionnaire	*%*
AFI ESCA HOLDING (Famille BURRUS)	100,00

1.1.5 *Appartenance à un groupe*

AFI ESCA LUXEMBOURG appartient au Groupe AFI ESCA, dont la tête est AFI ESCA HOLDING SARL, société de droit luxembourgeois et holding d'assurance au sens de l'article 212 de la directive 2009/138/CE, et représentée par Monsieur Christian BURRUS en qualité de Gérant.

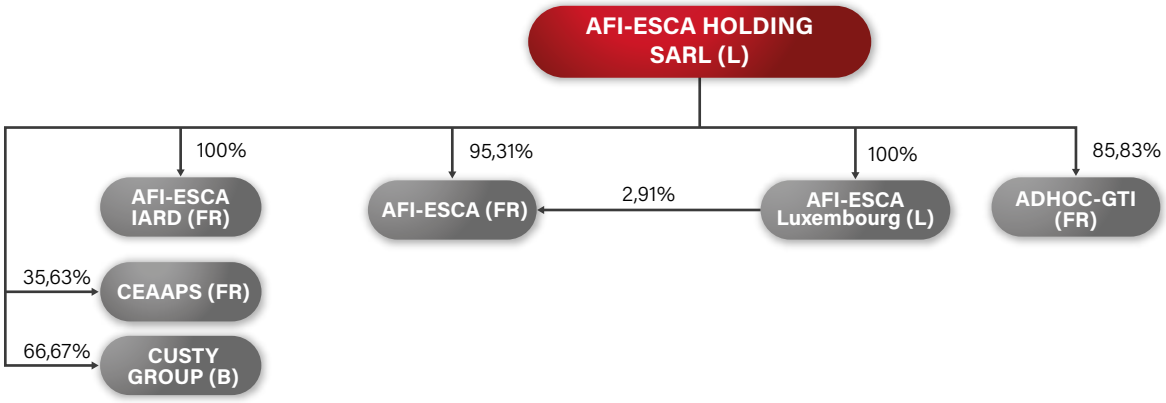

1.1.6 *Répartition des provisions mathématiques par zone géographique*

Année 2019

En M€	Suisse	Belgique	Allemagne	France	Luxembourg	Total
Unités de compte	104,6	218,9	43,1	90,6	47,1	588,1
En % des PM	17,8%	37,2%	7,3%	15,4%	8,0%	100,0%

Année 2020

En M€	Suisse	Belgique	Allemagne	France	Luxembourg	Total
Unités de compte	121,9	497,4	38,6	89,7	55,9	901,4
En % des PM	13,5%	55,2%	4,3%	10,0%	6,2%	100,0%
Taux garantis	0	341,1	7,9	9,7	7,8	372,7
En % des PM	0%	91,6%	2,1%	3,2%	2,1%	100,0%

1.1.7 *Opération importante ayant un impact*

Migration des contrats du portefeuille acquis auprès de NELL sur la plateforme de gestion d'AEL.

1.2 RÉSULTATS TECHNIQUES

Le tableau ci-après présente l'évolution des résultats techniques d'AFI ESCA LUXEMBOURG.

En K€	2020	2019	2018
Primes émises	72.476	66.630	4.251
Rachats nets	- 101.905	-50.399	- 19.788
Chargements & Revenus nets	13.415	4.064	1.402
Frais généraux	- 8.824	-3.728	-3.287
Résultat technique	4.938	-1.470	- 2.287

1.3 RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS

1.3.1 Produits et frais générés par les investissements

L'entreprise commercialise principalement des supports en unités de compte dont le risque est supporté par le preneur d'assurance.

Au 31/12/2020, l'entreprise avait en portefeuille 434 963 K€ dont :

- ✓ 372 653 K€, en face de fonds en euros,
- ✓ 62 310 K€, pour ses fonds propres.

Le revenu de ces placements était de 19 935 K€. Les frais de placement ont été de -583 K€, soit des revenus nets de 19 352 K€, qui se décomposent en 434 K€ de revenus pour les fonds propres et 18 918 K€ pour les fonds en euros, la faiblesse du revenu des fonds propres s'expliquant par la réalisation de moins-values importantes avant la clôture afin de maximiser le rendement pour les années futures.

Les frais sont de deux natures :

Les frais externes constitués par les tâches externalisées et par le coût des diverses licences et contrats de maintenance des progiciels utilisés directement tant pour la réalisation que l'enregistrement technique et comptable des opérations.

Les frais internes qui correspondent :

- ✓ Aux coûts salariaux directement affectables à l'activité financière ;
- ✓ A une quote-part des autres frais imputés selon des clés de répartition.

1.3.2 Profits-Pertes comptabilisés directement en fonds propres

Néant.

1.3.3 Investissement dans titrisations

Néant.

1.4 RÉSULTATS DES AUTRES ACTIVITÉS

AFI ESCA LUXEMBOURG n'exerce aucune autre activité que des opérations d'assurance.

1.5 AUTRES INFORMATIONS

Néant.

2. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

2.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

2.1.1 Conseil d'Administration

2.1.1.1 Composition

A la date de clôture de l'exercice 2020, la composition du Conseil d'Administration d'AFI ESCA LUXEMBOURG est la suivante :

Nom	Fonction
M. Daniel BLANCHARD	Administrateur
M. Christian BURRUS	Président et administrateur délégué
M. Jean-Paul BURRUS	Administrateur
Mme Caroline BURRUS	Administratrice
M. Jean-Claude JEGOU	Administrateur
M. Jean-Yves HERMENIER	Administrateur
M. André SAINT-MLEUX	Administrateur
AFI ESCA Holding représentée par M. Laurent COPPENS	Administrateur délégué[1]

Deux administrateurs dont le président représentent les intérêts de l'actionnariat familial.

Quatre administrateurs indépendants (au niveau capitalistique) représentent la garantie de maîtrise de l'activité de la compagnie.

Le représentant d'AFI ESCA Holding assure la cohérence de la gouvernance groupe.

Les 2 Directeurs Délégués (Hervé BERNARD et Stéphane VOMSCHEID), le secrétaire général et le responsable de la fonction-clé gestion des risques du Groupe participent également aux réunions.

Les administrateurs perçoivent en contrepartie de leur mandat des jetons de présence.

2.1.1.2 Fonctionnement

A partir de l'ordre du jour fixé par le Président, des travaux préparatoires sont réalisés par la Direction. Les travaux donnent lieu à la constitution d'un dossier exhaustif consigné dans son intégralité et accompagné des commentaires recueillis, dans le registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Les projets de procès-verbaux sont adressés à tous les membres pour approbation lors de la réunion suivante.

2.1.2 Comité d'audit groupe

2.1.2.1 Composition

En date du 20 mars 2018, un comité d'audit Groupe a été créé pour les sociétés d'assurance et la holding de tête du Groupe AFI ESCA.

1 Administrateur simple à compter du 1er février 2021

Les membres sont :

Nom	Fonction
M. Daniel BLANCHARD	Président
M. Christian BURRUS	Membre
M. Jean-Claude JEGOU	Membre
M. Jean-Yves HERMENIER	Membre
M. André SAINT-MLEUX	Membre

Les Directeurs Délégués, l'administrateur délégué et le responsable de la fonction-clé gestion des risques du Groupe sont des invités permanents.

2.1.2.2 Fonctionnement

Il est en charge, dans une seule et même instance, d'examiner tous les sujets de son ressort au niveau du Groupe et complètera le comité d'audit de chacune des entités locales.

Le rôle et les missions du Comité d'Audit sont décrits dans la Charte du Comité d'Audit. Elle précise notamment que le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa responsabilité de suivi des dispositifs de Contrôle Interne et d'élaboration de l'information financière.

Ainsi, dans le cadre de ses missions, le Comité d'Audit assure notamment :

- ✓ La surveillance du processus d'élaboration de l'information financière ;
- ✓ Un suivi du contrôle légal des comptes annuels ;
- ✓ Un suivi des risques et du Contrôle Interne ;
- ✓ Un suivi des questions de déontologie au sein de l'organisation ;
- ✓ La revue des travaux de l'Audit Interne.

Par ailleurs, le Comité d'Audit peut réaliser des missions ponctuelles, sur la demande du Conseil d'Administration.

La tenue du Comité d'Audit donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal et d'un rapport qui est présenté systématiquement en début de chaque Conseil d'Administration par le Président du Comité d'Audit.

2.1.3 Comité de Direction restreint

Néant.

2.1.4 Comité de Direction opérationnel

2.1.4.1 Composition

Le Comité de Direction est composé des 2 Directeurs Délégués, du Responsable conformité (Compliance Officer), du Responsable de la gestion, ainsi que du Responsable développement métiers.

2.1.4.2 Fonctionnement

Le Comité de Direction se réunit mensuellement. Il est présidé par les Directeurs Délégués. Chaque membre présente une synthèse de l'actualité et des sujets spécifiques y sont aussi présentés, débattus et tranchés. Un procès-verbal est rédigé à l'issue de chaque réunion du Comité de Direction.

2.1.5 Politique de rémunération

2.1.5.1 Politique générale

AFI ESCA LUXEMBOURG a établi une politique de rémunération visant à attirer, motiver et fidéliser ses salariés tout en maintenant l'équilibre économique de l'entreprise, en veillant à l'équité interne et en s'assurant qu'elle ne conduit pas à la prise de risque excessive ou à des comportements contraires à l'éthique.

La rémunération de chaque collaborateur est définie dans son contrat de travail. Elle est établie à l'embauche par rapport à sa fonction, à ses compétences et des pratiques de marché. Elle est revue annuellement, dans le cadre du dispositif d'augmentation.

2.1.5.2 La mise en place dans l'entreprise

La politique de rémunération est définie par la Direction en fonction des résultats de l'entreprise. Cette rémunération peut comporter une part variable.

Le niveau de rémunération fixe est établi en fonction des compétences requises pour tenir le poste de manière satisfaisante et des pratiques de marché, notamment en ce qui concerne des profils spécifiques ou des compétences rares.

La rémunération variable est limitée à des postes prédéfinis par rapport à la fonction exercée. Elle vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur, sur la base d'objectifs définis.

La rémunération variable des commerciaux, n'est pas contractuelle, elle est fonction de l'atteinte par le collaborateur d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Ces paramètres sont établis sur proposition des Directeurs commerciaux et validés par la Direction Déléguée.

Le Service Ressources Humaines consigne l'ensemble des documents relatifs au calcul et à la rétribution de la rémunération variable dans le dossier du collaborateur. AFI ESCA LUXEMBOURG veille à ce que les modalités de versement de la rémunération variable n'incitent pas les commerciaux à des prises de risque excessives ou à des comportements contraires à l'éthique.

Les fonctions susceptibles de bénéficier d'une rémunération variable sont prédéfinies par la Direction déléguée. Les modalités d'attribution et de versement des montants variables sont établies selon un processus piloté par la Direction Déléguée. Les paramètres de calcul tiennent compte de l'activité et d'objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Le dispositif de réévaluation des rémunérations : les rémunérations fixes sont réévaluées annuellement, dans le cadre d'un dispositif d'augmentations annuelles. Les augmentations sont proposées par les responsables opérationnels, sur la base des résultats des collaborateurs et à l'atteinte des objectifs définis. L'ensemble des augmentations est validé par la Direction.

La Direction Déléguée consigne l'ensemble des documents relatifs au calcul et à la rétribution de la rémunération variable dans le dossier du collaborateur.

2.1.5.3 Droits à rémunération des membres du Conseil d'administration

Les jetons de présence et tantièmes dus au titre de 2020 s'élèvent à 126.000 €.

2.2 EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ

2.2.1 Fonctions clés

AFI ESCA LUXEMBOURG a défini et communiqué à l'Autorité de Contrôle les titulaires des quatre fonctions-clés.

Fonction-Clé	Titulaire
Fonction Audit Interne	Jean-Claude JEGOU[2]
Fonction Compliance	Yves Michel
Fonction Gestion des risques	Marie-Andrée FELLER[3]
Fonction Actuarielle	Jean-Yves HERMENIER[4]

Les responsables de fonctions-clés ont été désignés compte-tenu de leurs diplômes, connaissances et expériences. Chaque fonction-clé requiert des connaissances spécifiques :

- ✓ La fonction d'audit interne requiert des connaissances en matière de normes assurantielles ;
- ✓ La fonction de contrôle interne et de conformité requiert des connaissances en matière réglementaire ayant une relation directe avec les lignes métiers du Groupe ;
- ✓ La fonction de gestion des risques requiert des connaissances en matière d'identification, d'évaluation qualitative et/ou quantitative des risques, de techniques d'atténuation ou de réduction des risques ;
- ✓ La fonction actuarielle requiert des connaissances en matière de techniques de calculs financiers et actuariels, de réassurance et en tarification.

Les responsables des fonctions-clés ont la responsabilité de posséder ou d'acquérir les connaissances et le savoir-faire dans leur domaine. Ils peuvent ainsi demander à bénéficier de formations nécessaires pour leur permettre de continuer à accomplir correctement leurs missions.

L'Administrateur, Monsieur Jean-Claude JEGOU, supervise la fonction Audit interne. Il est décisionnaire quant aux moyens et ressources affectés au service d'Audit Interne. Ce service est composé de salariés du Groupe auquel appartient AFI ESCA LUXEMBOURG via AFI ESCA Holding, sa maison-mère, avec à sa tête le Responsable de l'Audit Interne. Le Responsable de l'Audit Interne rend compte à l'Administrateur désigné ainsi qu'aux organes dirigeants des contrôles effectués et de ses conclusions. Il l'informe de toutes les restrictions et limitations qu'il peut rencontrer dans l'exercice de ses fonctions.

Les missions sont déléguées à Madame Charlotte PACQUEMENT.

La fonction Compliance et LCB/FT est assurée par Monsieur Yves MICHEL sous la supervision des Directeurs Délégués. Avec près de 35 ans d'expérience dans le monde bancaire et assurantiel, dont près de 20 ans à des postes de responsable produits ou clientèles de compagnies d'assurance-vie, il a une parfaite maîtrise de l'activité de la compagnie et des risques associés. Il participe aux réunions Compliance de l'Association des Compagnies d'Assurances.

La fonction Gestion des risques est momentanément assurée par Madame Marie-Andrée FELLER en remplacement de Monsieur Marc-Olivier VARROY qui a quitté la compagnie. Compte tenu de la réorganisation de la compagnie décidée par le Conseil d'Administration du 28 janvier 2021, elle sera remplacée par Monsieur Stéphane VOMSCHEID avec effet au 1er février 2021. Ce dernier possède une grande expertise de la compagnie en tant que Directeur Délégué depuis 2015 et du secteur des assurances luxembourgeois depuis 30 ans.

La fonction Actuariat est assurée par Monsieur Jean-Yves HERMENIER, administrateur. Il est diplômé en sciences actuarielles et membre de l'Institut des Actuaires en France. Mme Marie AQUINO est en charge de la partie opérationnelle de la fonction actuarielle d'AFI ESCA Luxembourg. Elle est membre de l'Institut des Actuaires en France et exerce les fonctions d'actuaire au sein de la compagnie AFI ESCA à Strasbourg.

Monsieur Ludovic DULAUROY supervise le processus Solvabilité 2, en tant que responsable de la fonction risque du groupe AFI ESCA. Il est ingénieur et actuaire diplômé, membre de l'Institut des Actuaires en France et CERA (Certified Enterprise Risk Analyst).

2 Remplacé par Monsieur André SAINT-MLEUX à compter du 16 décembre 2020
3 Remplacée par Monsieur Stéphane VOMSCHEID à compter du 1er février 2021
4 Remplacé par Monsieur Jean-Claude JEGOU à compter du 16 décembre 2020

2.2.2 *Conditions d'honorabilité*

Afin de garantir l'intégrité des fonctions-clés, les conditions d'honorabilité doivent être remplies du point de vue professionnel et personnel.

Un extrait de casier judiciaire a été demandé préalablement à la nomination du responsable.

Le responsable d'une fonction-clé ne satisfait pas ou plus à la condition d'honorabilité professionnelle et personnelle s'il a fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations.

Le responsable d'une fonction-clé est tenu d'informer la Direction Générale de toute situation pouvant conduire à un cas d'exclusion. A défaut, la Direction Générale peut engager des mesures disciplinaires à son encontre.

2.2.3 *Respect de l'obligation d'entretien annuel*

Le Conseil d'Administration entend, directement et de sa propre initiative, chaque fois qu'il l'estime nécessaire et au moins une fois par an, les responsables des fonctions-clés. Le Conseil a délégué au Comité d'Audit l'entretien annuel des fonctions-clés pour l'ensemble des entités Assurance du Groupe.

Il s'est tenu le 8 décembre 2020 pour les fonctions-clé Audit interne, Conformité, Actuarielle et Gestion des risques.

2.3 SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ

2.3.1 *Stratégie*

La stratégie de l'entreprise est exposée au Conseil d'Administration qui la valide.

Les données clés du plan stratégique sont introduites dans le dispositif quantitatif de l'ORSA, établi sur un outil développé en interne.

La stratégie actuelle de l'entreprise est d'une part de développer une nouvelle gamme de produits 100 % en unité de compte soit via des fonds externes et internes collectifs soit via des fonds dédiés, en s'appuyant en particulier sur le réseau d'AFI ESCA Patrimoine pour le marché français et la poursuite de la dynamique commerciale de la compagnie NELL sur le marché belge, avec une offre renouvelée. Les objectifs sont à la fois de croissance interne par les réseaux propres, de recherche de partenariats dans les marchés cibles et de croissance externe en acquérant à nouveau un portefeuille ou une compagnie présentant des garanties d'activité complémentaire et assimilable.

2.3.2 *Mise en œuvre de la gestion des risques*

La fonction Risques est impliquée dans toute nouvelle création de produit via le service actuariel qui s'assure des équilibres du produit et via le service actuariat d'AFI ESCA Luxembourg qui établit le profil de risques du produit.

Le service compliance s'assure et valide que le nouveau produit est conforme aux législations, particulièrement en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les opérations de croissance externe ou prises de participation sont systématiquement analysées par les Directeurs Délégués d'AFI ESCA Luxembourg conjointement avec le Directeur délégué d'AFI ESCA Holding.

2.3.3 *Les politiques écrites*

Elles sont au nombre de 17, dont 16 dans le cadre de Solvabilité 2. Les politiques Solvabilité 2 sont approuvées par le Conseil d'Administration d'AFI ESCA LUXEMBOURG, les autres par la Direction Générale.

N° de politique*	Politique
SII-01	Politique unique de contrôle et de suivi de la compétence et honorabilité
SII-02	Politique de contrôle interne
SII-03	Politique unique d'audit interne
SII-04	Politique sur la sous-traitance
SII-05/DDA-01	Politique de rémunération (collaborateurs)
SII-06	Politique unique de gestion du capital
SII-07	Politique unique sur la communication d'information au superviseur - RSR
SII-08	Politique unique sur la communication d'information au public - SFCR
SII-09	Politique unique sur le changement de modèle interne
SII-10	Politique unique sur la conformité
SII-11	Politique de continuité de l'activité
SII-12	Politique unique sur les prêts hypothécaires
SII-13	Politique unique de valorisation des actifs et des passifs
SII-14	Politique unique ORSA
SII-15	Politique unique de Gestion des Risques
SII-16	Politique unique de la fonction actuarielle
LCBFT	Politique Groupe LCBFT_ AFI.ESCA

* SII (politique solvabilité II), DDA (politique DDA), SII-DDA (politique mixte SII et DDA), INT (politique interne)

Au cours de l'année 2019 a été mis en œuvre un processus annuel de revue[5] des politiques qui a conduit à la mise à niveau de l'ensemble des politiques Solvabilité 2 de la compagnie, avec des changements plus significatifs pour les politiques de gestion des risques, l'ORSA, la sous-traitance, la conformité, la gestion du capital, la valorisation des actifs et des passifs et la compétence et l'honorabilité. Dans le cadre de la revue 2020, des compléments ont été apportés à l'ensemble des politiques hormis les SII 7 à 9, 12 et 13. Ces modifications visent à enrichir les politiques existantes afin de mieux décrire les implications opérationnelles et à compléter certains dispositifs.

Par ailleurs :

- ✓ Une majorité des politiques Solvabilité 2 ont été intégrées dans des politiques uniques (groupe AEH), pour lesquelles les éventuelles spécificités de la compagnie AFI ESCA LUXEMBOURG sont mentionnées.
- ✓ Une politique (unique également) de la fonction actuarielle a été créée en 2019.

Les politiques modifiées ont été présentées et approuvées au Conseil d'Administration d'AFI ESCA LUXEMBOURG du 27 octobre 2020.

2.3.4 *Dispositif Solvabilité 2*

Les calculs de Solvabilité 2 sont délégués à AFI ESCA sous la supervision de la fonction Risque Groupe et des Directeurs Délégués.

5 Solvabilité 2 impose cette exigence de revue annuelle pour les politiques de risque, audit interne, contrôle interne et sous-traitance. AFI ESCA LUXEMBOURG l'applique sur l'intégralité des politiques dans le cadre de son processus de contrôle permanent.

2.3.5 Description du processus ORSA

2.3.5.1 Approche et rapport ORSA

Le dernier rapport ORSA a été présenté au Conseil d'Administration du 24 juin 2020. Le plan prévu de ce rapport est le suivant :

1. Objectifs et contexte
2. Synthèse
3. Profil de risque
4. Stratégie de risque
5. Solvabilité prospective
6. Besoin global de solvabilité

La partie 5 a connu une forte modification du fait de l'arrivée du portefeuille NELL qui a engendré une refonte complète du processus S2. Jusqu'ici, il y avait très majoritairement des contrats d'épargne en UC et très peu d'épargne euro. Les calculs Solvabilité 2 étaient réalisés à partir d'un outil développé en interne. La société a décidé de se doter d'un nouvel outil (Modeling du cabinet Addactis) afin de pouvoir projeter les contrats en euro. Pour cela, les équipes d'actuariat ont défini le cahier des charges et réalisé les recettes ayant abouti à une mise en production pour la clôture du 1er trimestre 2020. Ce changement d'outil a été l'occasion d'une revue complète du processus de Pilier 1.

La méthodologie de projection s'appuie sur les comptes arrêtés au 31/12/2020. Cet arrêté est le premier arrêté annuel prenant en compte le portefeuille NELL acquis en 2019. La solution permettant de réaliser les calculs Pilier 1 Solvabilité 2 a été déployée courant de l'année 2020, par le responsable opérationnel de la fonction-clé actuariat. Début d'année 2021, le projet a été étendu aux éléments quantitatifs de l'ORSA, ce qui permet d'avoir une projection de solvabilité fondée sur une projection du business plan de l'activité, avec un calcul complet, sans extrapolation simplifiée des BE et ratios utilisées les années précédentes.

Les parties 3, 4 et 6 sont identiques à 2019 et incluent :

- ✓ Pour la partie 3, la reprise du profil de risque issu de la formule standard et la description du processus de cartographie de risque initié pour AEL en 2017, ainsi qu'une évaluation de l'adéquation de la formule standard à ce profil.
- ✓ Pour la partie 4, une proposition de stratégie de risque, incluant appétence et limites.
- ✓ Pour la partie 6, une première évaluation du besoin global de solvabilité incluant des actions de management pour faire face à la situation délicate de l'entreprise.

2.3.5.2 Rôles et Responsabilités

La rédaction de L'ORSA est déléguée à AFI ESCA Holding (L. Dulauroy en 2020), avec le soutien des équipes d'AFI ESCA France.

Les calculs ORSA (partie 5) sont effectués par AFI ESCA France.

Le Business Plan, déterminant les lignes de développement futur, est établi par AFI ESCA LUXEMBOURG, après échange entre la Direction et les unités commerciales et de gestion. Il constitue alors un scénario central servant de base aux études ORSA. Suivant les résultats de ces dernières, un échange entre la Direction Générale et la Fonction Gestion des Risques peut amener à réajuster la stratégie, afin d'optimiser le profil futur de la société en termes de rendement et de risques. Cette phase terminée, le rapport est réalisé et présenté au Comité d'Audit pour examen et au Conseil d'Administration pour validation.

2.4 SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Contrôleur Interne, rattaché à la Direction Déléguée, a pour mission de veiller au bon fonctionnement du dispositif de Contrôle Interne et de Gestion des Risques. Son périmètre d'intervention a été défini afin de couvrir l'ensemble des activités de la compagnie. La méthodologie est inspirée de celle d'AFI ESCA France, ceci dans le respect du principe de proportionnalité et afin de minimiser les coûts.

L'activité du Contrôle Interne revêt plusieurs aspects :

- ✓ L'activité Contrôle Interne qui consiste à veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de Contrôle Interne ;
- ✓ L'activité de Gestion des Risques par la production, l'actualisation et le suivi des cartographies des risques de l'entreprise ;
- ✓ L'analyse et le suivi des incidents remontés par la gestion opérationnelle ;
- ✓ La définition et le suivi de plans d'actions visant à réduire les vulnérabilités identifiées ;
- ✓ Le suivi des recommandations ;
- ✓ La réalisation de missions ponctuelles, à la demande de la Direction Déléguée.

Le Contrôle Interne pourra être amené à opérer des missions spécifiques en vue de vérifier le bon fonctionnement opérationnel du dispositif de maîtrise des risques et d'apprécier la pertinence et la fiabilité du niveau de couverture des risques.

Dans l'état actuel de l'effectif d'AFI ESCA LUXEMBOURG, cette mission était assurée en 2020[6] par le responsable de la fonction-clé Gestion des Risques.

2.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

Un troisième niveau de contrôle est assuré par l'Audit Interne, qui a pour vocation d'apporter une vision indépendante et objective sur le degré de maitrise des opérations de la société.

Le dispositif d'Audit Interne mis en place par AFI ESCA LUXEMBOURG est adapté à sa taille, à ses opérations et à l'importance des risques auxquels ses activités l'exposent. Il couvre l'ensemble de ses activités et est déployé à tous les niveaux de l'entreprise.

2.5.1 Organisation et fonctionnement

Le rôle et les missions de l'Audit Interne sont détaillés au sein de la Charte d'Audit Interne, validée par le Comité d'Audit Groupe du 20 mars 2018. L'organisation, la gouvernance et le suivi du dispositif d'Audit Interne mis en place au sein d'AFI ESCA LUXEMBOURG sont décrits au sein d'une Politique dédiée, approuvée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2018.

L'Audit Interne a pour rôle d'évaluer la pertinence et la robustesse du dispositif général de contrôle mis en place par AFI ESCA LUXEMBOURG. Par ses recommandations, il contribue à en améliorer la sécurité et à optimiser les performances globales de l'organisation. Il a notamment pour mission :

- ✓ D'évaluer la pertinence et l'efficacité des processus par rapport à leur conformité avec les règles, normes, procédures, lois et règlementations en vigueur ;
- ✓ D'évaluer la maîtrise des processus opérationnels et fonctionnels ainsi que leur adéquation avec les préoccupations stratégiques, opérationnelles et financières de l'organisation ;
- ✓ De s'assurer de l'intégrité, la fiabilité, l'exhaustivité et la traçabilité des informations produites ;
- ✓ De proposer des axes d'amélioration ;
- ✓ Le cas échéant, de participer à certaines missions de conseil demandées par la Direction Générale.

Afin de garantir son indépendance, l'Auditeur Interne rapporte à l'Administrateur Délégué.

L'Audit Interne réalise ses travaux dans le cadre des six grands processus d'AFI ESCA LUXEMBOURG, définis par le Comité d'Audit :

- ✓ Le processus commercial, affaires nouvelles et suivi de portefeuille, développement, international ;
- ✓ Le processus client ;
- ✓ Le processus gestion des cotisations (émission, encaissement) et des prestations (ouverture, instruction et paiement) ;
- ✓ Le processus d'inventaire et de comptabilité, la réassurance ;
- ✓ Le processus de gestion d'actifs et l'ALM ;
- ✓ Le processus de solvabilité et contrôle des risques.

6 Ceci évoluera aussi en 2021 dans la suite des changements de gouvernance du 1er février 2021 susmentionnés

L'Audit Interne établit au cours du quatrième trimestre un Plan d'Audit annuel pour l'année calendaire à venir. Ce Plan d'Audit annuel définit les missions d'audit à mener ainsi que leur planification. Le Plan d'Audit annuel fait l'objet d'une approbation par le Comité d'Audit avant la fin de l'année.

L'Audit Interne établit au moins une fois par an un point d'avancement de la réalisation du Plan d'Audit annuel. Ce document fait l'objet d'une présentation au Comité d'Audit.

L'Audit Interne peut également être sollicité par la Direction Déléguée, le Comité d'Audit Groupe ou le Conseil d'Administration pour conduire des missions non prévues au Plan d'Audit annuel, en réponse à une situation d'urgence ou sur un sujet spécifique.

L'Audit Interne informe le Comité d'Audit du lancement et de l'avancée de ses travaux, communique le rapport final et en présente les conclusions et recommandations en séance. Les recommandations font l'objet d'un suivi qui fait partie intégrante du Plan d'Audit annuel et qui est présenté périodiquement au Comité d'Audit.

Dans sa Charte de fonctionnement, le Comité d'Audit prévoit que l'Audit Interne est un invité permanent de ses réunions.

2.5.2 Indépendance de l'Audit Interne

Fonctionnellement, l'Audit Interne rapporte au Président du Comité d'Audit Groupe. Le Comité d'Audit Groupe approuve le Plan d'Audit annuel et suit ses travaux.
Ce positionnement garantit à l'Audit Interne l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa fonction.

2.6 FONCTION ACTUARIELLE

2.6.1 Organisation opérationnelle

La fonction actuarielle opérationnelle est assurée par Madame Marie AQUINO et Monsieur Gilles GRIESBAUM qui sont rattachés au Responsable de la Fonction-Clé Actuariat de la compagnie.

2.6.2 Périmètre d'intervention

Ses missions sont de :

- ✓ Coordonner le calcul des provisions techniques et garantir leur fiabilité ;
- ✓ Emettre un avis sur la politique de souscription ;
- ✓ Emettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance.

Au-delà de ces missions, le responsable de la Fonction Actuarielle est amené à intervenir sur tout domaine impactant les équilibres techniques de la société.

2.6.3 Conception et tarification des produits

L'organisation, la gouvernance et le suivi du dispositif mis en place par AFI ESCA LUXEMBOURG pour concevoir et tarifier ses produits sont détaillés au sein de la Politique sur le risque de souscription et de provisionnement.

Le Service Actuariat est le garant de la rentabilité technique des produits, par le biais de la définition des tarifications et de leurs conditions d'application. Il intervient dans la politique de la souscription au moment de la définition des produits, du suivi des résultats des activités et de la mise en place et du suivi de la réassurance.

Le Service Actuariat coordonne les échanges avec les réassureurs pour définir la politique de souscription s'appliquant aux affaires dépassant la rétention de la Compagnie. Sur ce périmètre, le réassureur peut être amené à proposer de lui-même les tarifications, les conditions d'applications et les termes des documents à utiliser.

Ce dispositif s'inscrit dans l'organisation pilotée par la Direction Déléguée pour la mise en œuvre du plan stratégique. Celle-ci définit notamment les orientations produits et tarifaires devant être mises en œuvre par les différents intervenants aux processus de création et de tarification des produits.

2.6.4 *Les provisions techniques*

Le Service Actuariat définit et met en application les méthodes de provisionnement propres à chaque risque assuré par la Compagnie afin de garantir la pérennité de l'entreprise. Ce provisionnement s'inscrit dans une démarche règlementaire et fait également l'objet d'un contrôle par les auditeurs externes.

Le calcul des provisions est, sauf exception, automatisé par le biais de programmes développés dans les systèmes de gestion, sous le contrôle du Service Actuariat.

2.6.5 *La politique de réassurance*

Le Service Actuariat coordonne les échanges avec les réassureurs pour définir la politique de souscription s'appliquant aux affaires dépassant la rétention de la Compagnie. Sur ce périmètre, le réassureur peut être amené à proposer de lui-même les tarifications, les conditions d'applications et les termes des documents à utiliser.

2.7 FONCTION COMPLIANCE

La Fonction Conformité a pour objectif de prévenir le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, d'atteinte à la réputation et de perte financière lié au non-respect de dispositions légales, règlementaires, de normes professionnelles ou déontologiques. AFI ESCA LUXEMBOURG a mis en place une Fonction Conformité adaptée à sa taille, à ses opérations et à l'importance des risques de non-conformité auxquels ses activités l'exposent. Elle couvre l'ensemble de ses activités et est déployée à tous les niveaux de l'entreprise.

La responsabilité de la Fonction Conformité est attribuée au « Compliance Officer », rattaché hiérarchiquement aux Directeurs Délégués. Il participe au Comité de Direction.

Les travaux d'analyse liés à la conformité sont assumés par le « Compliance Officer » : son rôle est de signaler les points de non-conformité et de donner les lignes directrices des travaux de mise en conformité nécessaires.

2.8 FONCTION GESTION DES RISQUES

La Fonction Gestion des Risques était assurée jusqu'à avril 2020 par la même personne que celle qui assure la fonction actuarielle, date à laquelle les rôles ont été distingués, dans le cadre de la croissance de la structure. Elle rapporte hiérarchiquement à la Direction Déléguée et fonctionnellement au Directeur des Risques Groupe.

2.9 SOUS-TRAITANCE

Le dispositif de pilotage et de suivi des activités externalisées est détaillé dans la politique sur la sous-traitance telle que validée par le Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions de cette politique, les activités externalisées sont réparties entre les activités critiques et les activités non critiques.

Une activité critique est définie comme une activité ou une fonction essentielle aux activités d' AFI ESCA LUXEMBOURG au point que l'entreprise ne serait pas en mesure de fournir ses services en l'absence de cette fonction ou activité. Les activités critiques externalisées par AFI ESCA LUXEMBOURG sont les suivantes :

- ✓ Délégation de l'administration des fonds interne collectifs : calcul de VNI (EFA) ;
- ✓ Gestion des actifs de couverture technique des fonds euros (DÔM Finance) ;
- ✓ Infrastructure informatique (Proximus Luxembourg via GIE Groupe Burrus Technologies) et PRI (GIE Groupe Burrus Technologies) ;
- ✓ Fonction S2 actuarielle et d'audit interne (AFI ESCA) ;
- ✓ Fonction de support RH : calcul des salaires (IF Payroll & HR).

2.10 EVALUATION DE L'ADÉQUATION DU SYSTÈME DE GOUVERNANCE PAR RAPPORT À LA NATURE, L'AMPLEUR ET LA COMPLEXITÉ DES RISQUES INHÉRENTS À SON ACTIVITÉ

Le système de gestion des risques et l'adéquation du système de gouvernance sont intégralement assurés par les équipes d'AFI ESCA LUXEMBOURG.

La mise en place des outils de gouvernance et de contrôle permet un suivi, une maîtrise, une évaluation et une actualisation en temps réel de l'ensemble des risques auxquels AFI ESCA LUXEMBOURG est confronté, quelle que soit leur famille de rattachement :

- ✓ Risques spécifiques aux activités techniques d'assurance : risques techniques, de souscription, de provisionnement, de réassurance, etc ;
- ✓ Risques liés à l'évolution des marchés financiers, de gestion de bilan ou financière : risques de solvabilité, de gestion d'actifs, d'endettement, d'adéquation actif / passif ;
- ✓ Risques de pertes résultant de procédures internes, de membres du personnel ou de systèmes inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs : risques de fraudes, produits et pratiques commerciales, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution et gestion des processus, etc. ;
- ✓ Risques stratégiques et environnementaux : risques relatifs au pilotage de l'entreprise, aux risques de réputation directe et aux risques générés par l'environnement de l'entreprise et aux risques émergents.

L'analyse régulière des risques ici mentionnés par toutes les parties prenantes permet la mise en œuvre de plans d'actions visant à réduire de manière significative leur probabilité de survenance ainsi que leur impact sur AFI ESCA LUXEMBOURG, qu'il soit d'ordre financier ou d'image / réputation.

2.11 AUTRES INFORMATIONS

Néant.

3. PROFIL DE RISQUE

Entré en vigueur le 1er janvier 2016, le régime prudentiel Solvabilité 2 a notamment pour fonction d'amener les assureurs à évaluer leur solvabilité une fois par an au moins, suivant des règles édictées par des spécifications techniques dédiées.

La solvabilité est vue comme le ratio entre les fonds propres (en vision économique) dont dispose l'entreprise, et un montant de risque global, nommé SCR, qui correspond au montant de pertes que la société pourrait encaisser au cours de l'année à venir, si un choc de probabilité 0,5%, affectant tous les postes de risque de l'entreprise, survenait.

AFI ESCA LUXEMBOURG est exposée aux risques de souscription, de marché, de crédit et opérationnel, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessous. Son SCR s'établit à **63,9 M€** au 31/12/2020.

3.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

3.1.1 Risque Vie

Le risque de souscription Vie correspond à une agrégation des risques suivants :

- ✓ Risque de longévité : application immédiate, et sur long terme, d'une baisse de 20% des taux de mortalité. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la longévité représente un risque ;
- ✓ Risque de mortalité : application immédiate, et sur le long terme, d'une hausse de 15% des taux de mortalité. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la mortalité représente un risque ;
- ✓ Risque de rachat : le scénario retenu dépend de la ligne d'activité (hausse des taux, baisse des taux ou rachats massifs) ;
- ✓ Risque de frais : les frais de gestion d'AFI ESCA LUXEMBOURG augmentent de 10%, dans un contexte où l'inflation est plus élevée que prévue initialement (augmentation du taux d'inflation de 1%) ;
- ✓ Risque de catastrophe : il consiste en une hausse absolue de 0,15% des taux de mortalité lors de l'année à venir. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la mortalité représente un risque.

Le chargement au titre du risque de souscription Vie s'élève à **7,5 M€** pour AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020. Il se décompose ainsi :

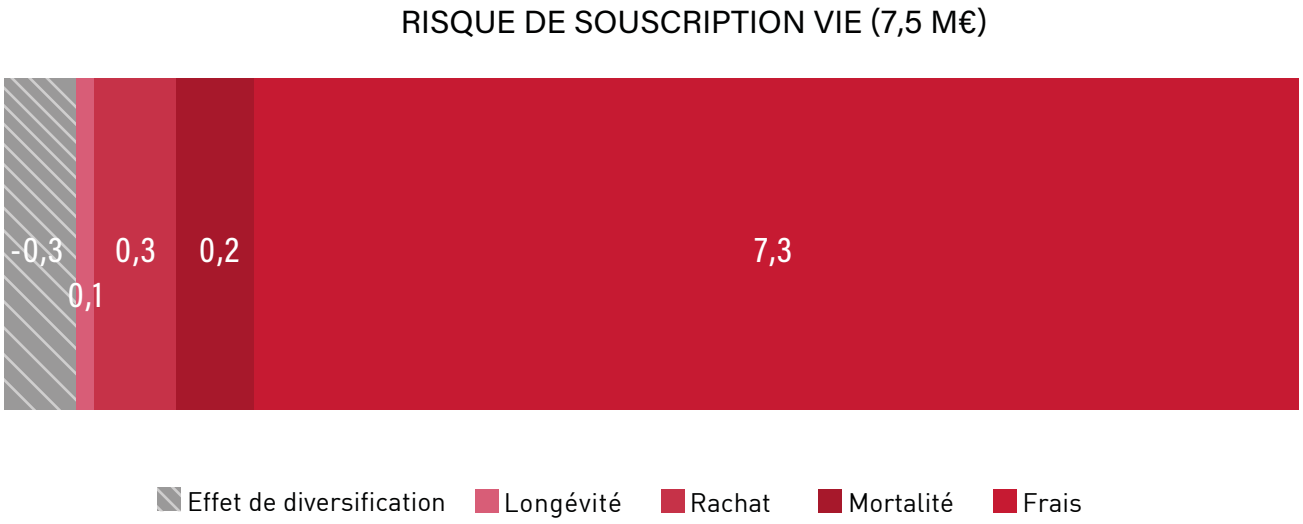

3.1.2 Risque Santé

N/A

3.2 RISQUE DE MARCHÉ

Il est constitué par une agrégation des chocs affectant les marchés financiers qui conduisent à une dégradation de la valeur des placements d'AFI ESCA LUXEMBOURG.

Dans ces scénarios, les taux de rendement futurs du portefeuille titres sont révisés à la baisse.

Les chocs constituant le risque de marché sont les suivants :

- ✓ Risque de taux : baisse relative des taux allant de -20% pour les maturités long-terme à -75% pour les maturités court-terme ;
- ✓ Risque action : chute instantanée de 38,52% de la valeur des actions UE, de 22% de la valeur des participations UE, et de 48,52% et 22% des valeurs respectives des actions et participations hors UE ;
- ✓ Risque immobilier : chute instantanée de 25% de la valeur de l'immobilier ;
- ✓ Risque de spread : il vise à mesurer le montant de perte en cas de défaut de paiement de la part de l'émetteur d'une obligation. Le choc est appliqué pour chacune des obligations présentes dans le portefeuille titres. Son montant dépend de l'évaluation de la solvabilité de l'émetteur (rating) et de la durée de l'obligation ;
- ✓ Risque de change : chute instantanée de 25% de la valeur des titres n'étant pas côtés en euro ;
- ✓ Risque de concentration : application d'un choc aux titres représentant plus de 1,5% du portefeuille d'actifs, d'un montant variant en fonction du rating et de l'émetteur.

Le risque de marché calculé via la formule standard s'élève à **59,2 M€** au 31/12/2020. Il se décompose ainsi :

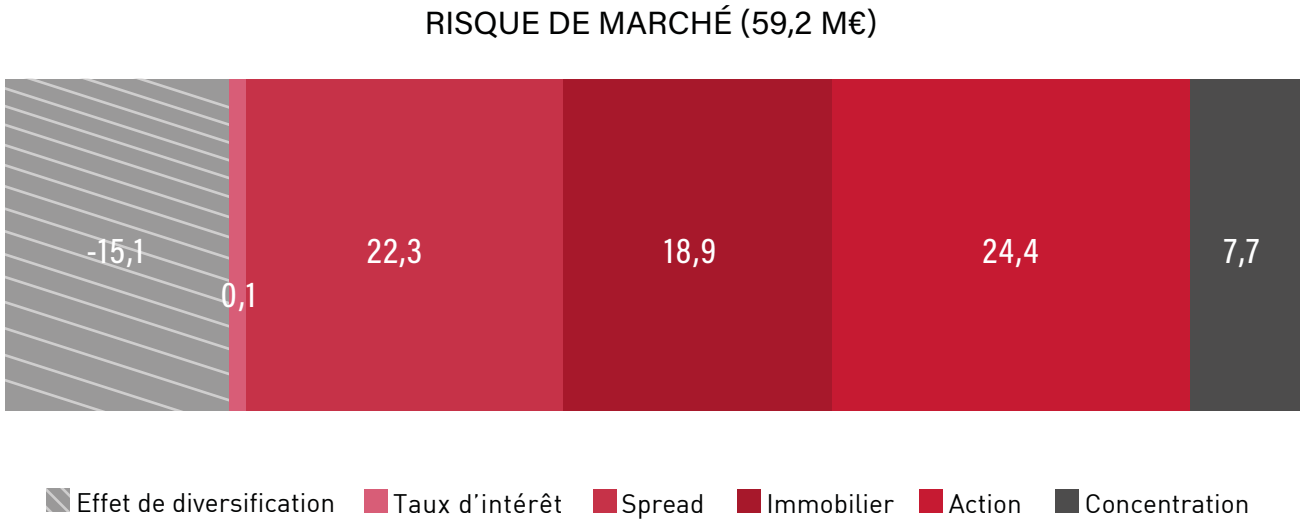

3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le bilan d'AFI ESCA LUXEMBOURG fait apparaître des créances. Le risque de crédit a pour but de capter la probabilité que ces créances ne soient pas intégralement recouvrées, du fait d'un défaut de paiement du débiteur.

Le montant du choc dépend de la devise dans laquelle la créance est exprimée, et de l'évaluation de la solvabilité de la contrepartie (par exemple le rating, s'il s'agit d'une entreprise). Il est évalué suivant la formule standard (article SCR.6 des spécifications techniques).

Le risque de crédit s'élève à **1,8 M€** pour AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020.

3.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité n'est pas valorisé dans les spécifications techniques de Solvabilité II.

3.5 RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la Directive Solvabilité II, le risque opérationnel correspond au risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance d'un système, d'un processus interne, d'une personne ou encore d'un évènement extérieur. Celui-ci n'inclut pas les risques provenant des décisions stratégiques ainsi que les risques de réputation.

Il est calculé comme le maximum entre le produit d'un pourcentage de risque appliqué aux primes de l'exercice achevé et d'un coefficient appliqué au Best Estimate. Un chargement supplémentaire intervient si la croissance annuelle du chiffre d'affaires dépasse 20%.

Il est évalué suivant la formule standard (article SCR.3 des spécifications techniques).
Le risque opérationnel s'élève à **3,6 M€** pour AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020.

3.6 AUTRES RISQUES IMPORTANTS

N/A

3.7 EXPOSITION AU RISQUE

1.1.1 Expositions importantes anticipées

N/A

1.1.2 Sûreté : montant, nature, nature et valeur des actifs fournis comme sûreté et passifs correspondants, clauses et conditions attachées.

N/A

1.1.3 Liste des actifs investis selon le principe de la personne prudente

L'ensemble des actifs est géré selon le principe de la personne prudente.
Les actifs sont choisis par les souscripteurs et sont conformes à la circulaire 15/3 émise par le Commissariat Aux Assurances.

3.8 CONCENTRATION DES RISQUES

N/A

3.9 TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE

1.1.1 Risques financiers

N/A

1.1.2 Risque d'assurance

Un traité de réassurance a été souscrite par AFI ESCA LUXEMBOURG afin de protéger ses résultats contre l'aléa lié aux garanties plancher des contrats en unités de compte.

3.10 RISQUE DE LIQUIDITÉ : BÉNÉFICE ATTENDU

Les actifs illiquides présentent un rapport rendement risque attractif :

- ✓ Immobilier : revenu élevé et volatilité mesurée ;
- ✓ Participations stratégiques : volatilité mesurée et espérance de rendement attractive.

3.11 SENSIBILITÉ AUX RISQUES

N/A

3.12 AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LE PROFIL DE RISQUE

N/A

4. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

4.1 ACTIFS

Le total de l'actif du bilan d'AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020 selon le référentiel Solvabilité II s'élève à **1.384,6 M€**.

4.1.1 Placements

Dans le référentiel Solvabilité II, les placements financiers sont exprimés en valeur boursière, ou, pour les actifs non cotés, au prix auquel ils pourraient raisonnablement être cédés. Ils valent **1.361,9 M€** au 31/12/2020.

Cette méthodologie diffère des comptes sociaux, dans lesquels les placements sont comptabilisés à valeur d'achat. Les investissements sont valorisés à **1.332,4 M€** dans les comptes sociaux.

L'écart de valorisation des placements entre ces deux référentiels correspond à la plus-value latente sur les titres financiers. Elle s'élève à **29,5 M€** au 31/12/2020.

4.1.2 Autres actifs

Pour ce qui est des autres actifs, et à l'exception de la réassurance, la comptabilisation Solvabilité II repose sur la notion de juste valeur, à savoir que les actifs sont inscrits au montant auquel ils pourraient être vendus en date d'élaboration des comptes. Les autres actifs (qui incluent la trésorerie) s'établissent à **22,6 M€** à fin 2020.

Le bilan prudentiel fait également apparaitre un poste d'impôts différés, qui correspondent au montant d'impôts que la société devrait payer à l'avenir si les projections effectuées lors du calcul des provisions techniques venaient à se réaliser.

Les actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable qu'AFI ESCA disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 31/12/2020, l'entreprise n'a pas comptabilisé d'impôts différés actifs.

4.1.3 Qualité des données

Le portefeuille de placements financiers est traité titre par titre.

Les OPCVM sont traités par transparisation, conformément aux recommandations techniques.

Cinq grandes familles de titres sont prises en compte dans les calculs :

- ✓ Obligations (à taux fixe, variable, ou les deux)
- ✓ Actions
- ✓ Participations
- ✓ Immobilier
- ✓ Monétaire

Ces familles correspondent à la physionomie du portefeuille titres à fin 2020. Le tableau ci-dessous présente les taux de transparisation en encours et en nombre d'OPC transparisés.

	2019	2020
Encours OPC transparisés	129,8	658,5
Encours OPC	430,7	794,1
Taux de transparisation	30,1%	82,9%
Nombre d'OPC transparisés	185	179
Nombre d'OPC	801	1 185
Taux de transparisation	23,1%	15,1%

L'arrivée du portefeuille NELL a engendré une forte augmentation des OPC en portefeuille. Un travail sur la transparisation du portefeuille d'OPC d'AFI ESCA LUXEMBOURG a été mené courant de l'année 2020 et aboutit à un taux de transparisation de 83% qui permet d'atteindre le taux cible de transparisation de 80% fixé par le CAA. Le taux de transparisation en nombre est moins important car un travail de priorisation en fonction du poids de l'OPC par rapport à l'encours total a été effectué.

4.2 PROVISIONS TECHNIQUES

4.2.1 Meilleure estimation

Les provisions techniques sont calculées dans les comptes Solvabilité II par la méthode de meilleure estimation (Best Estimate). Celle-ci consiste à projeter le portefeuille de contrats afin d'évaluer les flux futurs qu'ils vont engendrer (règlement des sinistres par exemple). Les hypothèses retenues pour ces calculs correspondent à la vision la plus fidèle possible de la vie des contrats : elles s'appuient sur les tables réglementaires adaptées au risque concerné, et sur le retour d'expérience dont AFI ESCA LUXEMBOURG dispose au travers des exercices antérieurs.

Parmi les différences de méthodologie avec les provisions techniques des comptes sociaux, figure notamment la prise en compte du versement de participation aux bénéfices futurs aux contrats disposant de l'option.

Ces calculs sont effectués sur 40 ans et dans 1.000 environnements financiers différents, afin de capter au mieux l'impact des marchés boursiers sur la vie des contrats, notamment sur l'épargne, en euros comme en unités de comptes. La moyenne des 1.000 résultats ainsi obtenus constitue le Best Estimate.

4.2.1.1 La qualité des données

Les calculs sont effectués contrat par contrat. Leurs caractéristiques sont récupérées depuis les logiciels de gestion de la société. Le portefeuille NELL ayant été acquis au cours de l'année 2020 est encore en cours de transfert d'un point de vue informatique. Les données ont été fournies par les Assurances du Crédit Mutuel.

Les bases de données informatiques correspondantes ainsi que les différents travaux des services Actuariat et de Gestion sont alors exploités dans le but de répondre à la demande de meilleure estimation de la vie future du portefeuille.

Pour les poches en unités de compte, l'actif sous-jacent est traité par transparisation, et est ainsi traité comme un panachage des types de titres suivants :

- ✓ Obligations
- ✓ Actions
- ✓ Immobilier
- ✓ Monétaire

4.2.1.2 Hypothèses retenues au passif

Aucune souscription nouvelle de contrats n'est prise en compte lors des calculs.
Les contrats sont projetés sur une durée de 40 ans, date à laquelle 99% du portefeuille est éteint. A cet horizon, les contrats restant encore en cours font l'objet d'un remboursement immédiat, à hauteur de leur valeur de rachat du moment.

4.2.1.3 Les scénarios financiers

Un générateur de scénarios, exploité par le cabinet de conseil en actuariat ADDACTIS France, fournit les 1.000 trajectoires financières servant aux calculs.

Ce générateur utilise la courbe des taux fournie par l'EIOPA au 31/12/2020 ainsi que l'historique des marchés financiers, tout en s'appliquant à prendre en compte les corrélations existantes entre les différents indices. En 2020, ces scénarios intègrent également la correction pour volatilité publiée par l'EIOPA en janvier 2021.

Les scénarios sont fournis pour chacun des quatre indicateurs suivants :

- ✓ Les courbes des taux ;
- ✓ Le marché action ;
- ✓ Le marché immobilier ;
- ✓ L'inflation.

Des contrôles sont réalisés afin de vérifier que les 1.000 scénarios respectent bien les conditions spécifiées par la réglementation.

4.2.1.4 La participation aux bénéfices

La projection des portefeuilles d'AFI ESCA LUXEMBOURG implique la revalorisation future des contrats en euros. Deux effets de revalorisation sont pris en compte :

- ✓ Les intérêts garantis ou techniques, définis contractuellement ;
- ✓ La participation aux bénéfices discrétionnaire, laquelle dépend des résultats financiers de la société.

Les rendements financiers futurs dépendent de l'environnement économique sous lequel on se place. C'est dans ce cadre qu'interviennent les 1.000 scénarios financiers. Ceux-ci permettent de projeter autant de rendements futurs imaginables, et d'évaluer la participation aux bénéfices qu'AFI ESCA LUXEMBOURG pourrait délivrer à ses assurés dans chacun de ces cas.

La politique de placements joue également un rôle dans les rendements financiers obtenus. La situation du portefeuille titres à fin 2020 étant parfaitement en phase avec le mandat de gestion, il a été décidé dans les projections de maintenir cette allocation constante dans le temps. Les flux de trésorerie futurs sont ainsi investis dans des titres financiers tels que les pourcentages d'actions, d'obligations, d'immobilier et de monétaire et demeurent identiques à ceux au 31/12/2020.

4.2.1.5 Les résultats

Les projections présentées ci-dessus aboutissent à une meilleure estimation (Best Estimate y compris marge de risque) de **1.298,6 M€**, correspondant à la moyenne de 1.000 scénarios financiers étudiés. Sa ventilation par activité est la suivante :

(en M€)	BEL	Marge pour risque	Provisions S2	Provisions comptables	Δ
Epargne en unités de compte	889,1	4,7	893,8	901,4	-0,8%
Epargne euro	403,0	1,8	404,8	372,7	8,6%
TOTAL	**1.292,1**	**6,5**	**1.298,6**	**1.274,0**	**1,9%**

4.2.2 Marge de risque

Aux provisions techniques s'ajoute dans les comptes Solvabilité II une marge de risque, afin de prendre en compte la possibilité que la vie future des contrats ne se passe pas comme imaginé lors des calculs de meilleure estimation. Par exemple, la sinistralité pourrait s'avérer à l'avenir différente de celle imaginée à partir des données historiques.

Cette marge de risque correspond donc à une marge de prudence. Elle est calculée à partir du profil de risque de la société, présenté dans la partie 3 du présent rapport.

Elle s'élève à **6,5 M€** pour AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020.

4.3 AUTRES PASSIFS

De même que les actifs, les autres passifs sont évalués à partir de la notion de juste valeur, à savoir le montant auquel ils pourraient être vendus en date.

Les autres passifs s'établissent à **22,9 M€** à fin 2020.

Les comptes Solvabilité II font également apparaitre un poste d'impôts différés, qui correspond au montant d'impôts que la société devrait payer à l'avenir si les projections effectuées lors du calcul des provisions techniques venaient à se réaliser.

Les passifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable qu'AFI ESCA LUXEMBOURG disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 31/12/2020, les impôts différés passifs s'élèvent à 1,1 M€.

4.4 MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES

Néant.

4.5 AUTRES INFORMATIONS

Néant.

4.6 BILAN SOCIAL ET BILAN SII

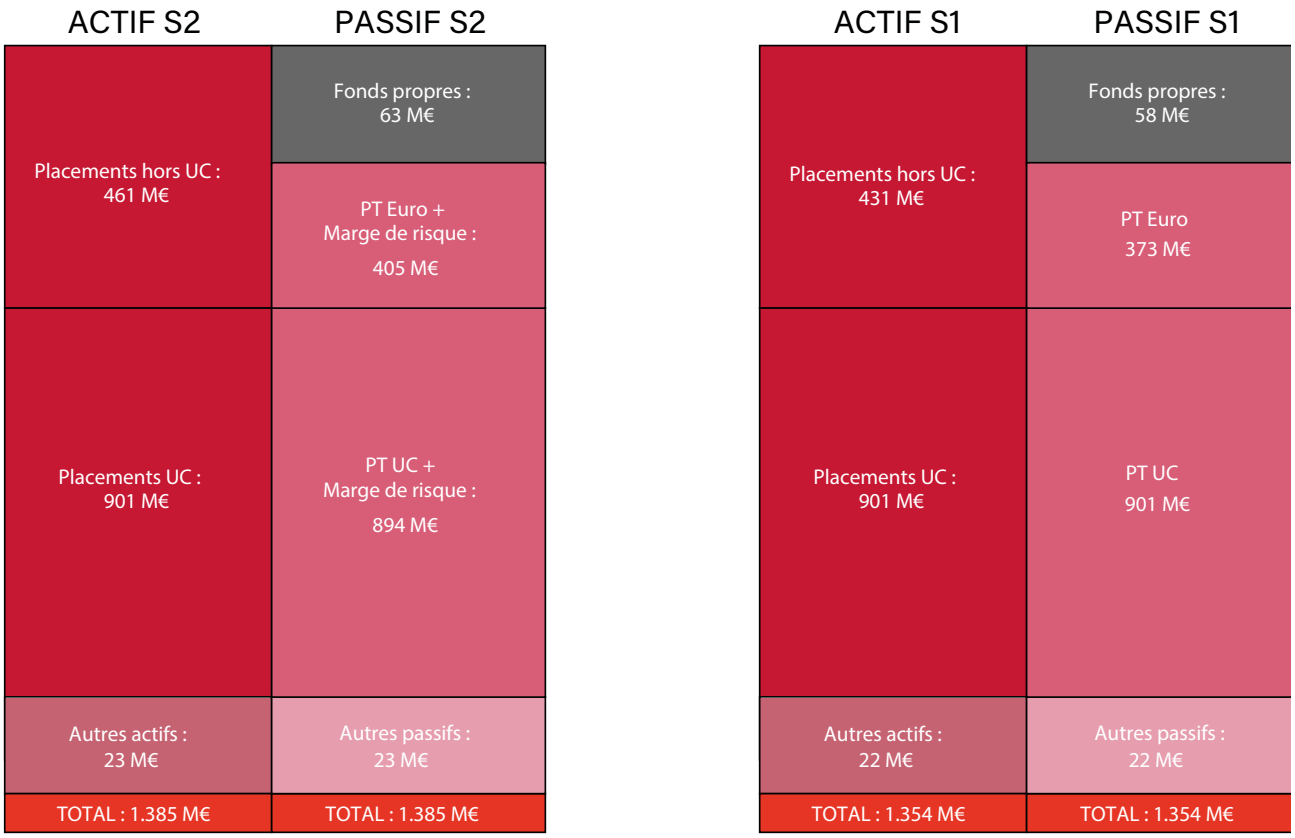

Modifications principales dans le Bilan Solvabilité II :

- ✓ Placements en valeur de marché ;
- ✓ Autres actifs en vision Juste Valeur ;
- ✓ Provisions techniques en vision Meilleure Estimation ;
- ✓ Comptabilisation d'une marge de risque ;
- ✓ Comptabilisation d'impôts différés.

4.7 AUTRES INFORMATIONS

Néant.

5. Gestion du capital

Le SCR est évalué selon la formule standard telle que décrite dans le règlement délégué 2015/35/CE. Les fonds propres et le SCR sont évalués sans prendre en compte les mesures transitoires autorisées.

Par ailleurs, la mesure consistant à utiliser le correcteur de volatilité (volatility adjustment) est prise en compte, ce qui constitue une nouveauté pour cet exercice 2020.

5.1 FONDS PROPRES

5.1.1 Principaux éléments de fonds propres et évolution attendue

Les fonds propres sont obtenus par différence des actifs et passifs de la société, avant prise en compte éventuelle de passifs subordonnés.

Les fonds propres éligibles à la couverture des ratios s'élèvent à **67,1 M€**, contre **58,3 M€** en normes sociales. Les différences de valorisation, développées dans la partie 4 du présent rapport, s'établissent ainsi :

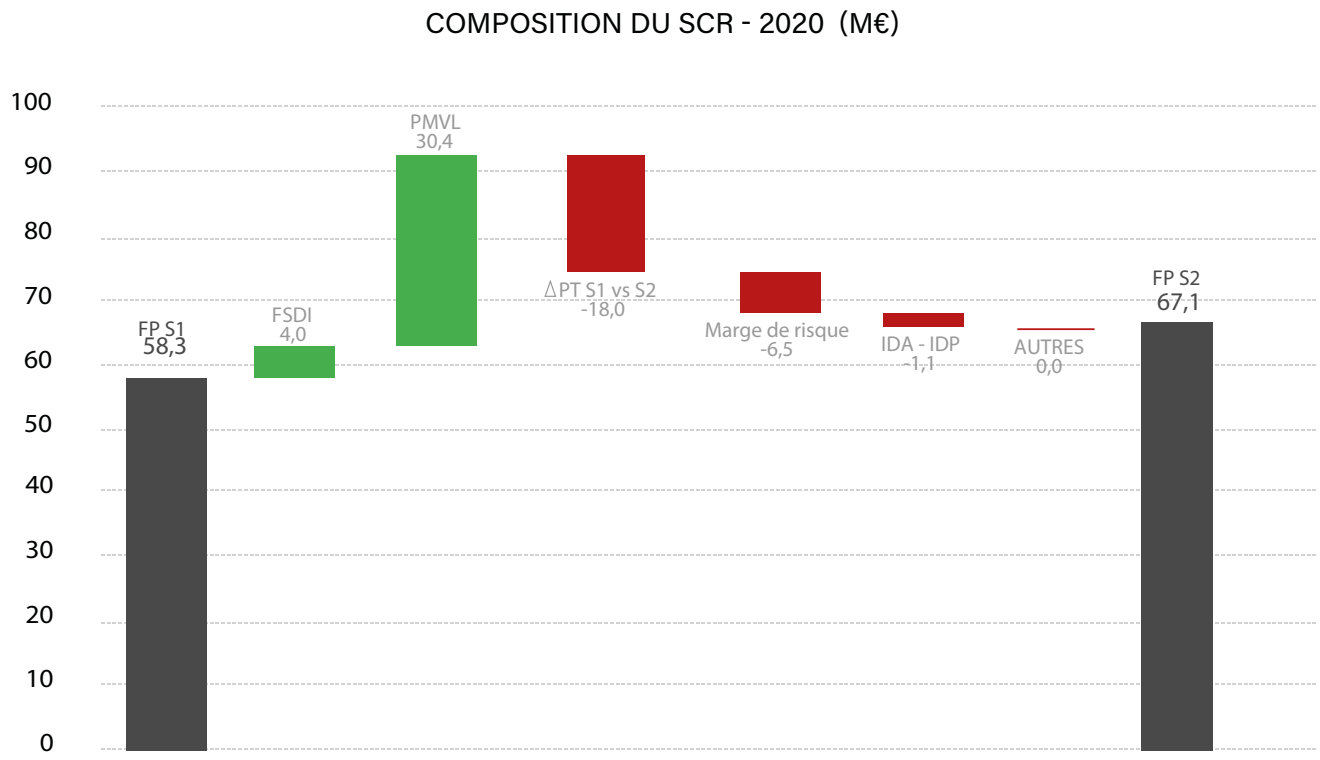

Les fonds propres comptables comprennent les éléments suivants :

- ✓ Le capital social et primes liées, pour un montant de 62 M€ ;
- ✓ Le résultat de l'exercice 2020 : 5,3 M€ ;
- ✓ Les réserves et le report à nouveau : -10,3 M€ ;
- ✓ La prime de fusion : 1,3 M€.

Les fonds propres Solvabilité 2 reprennent ces éléments. S'y ajoutent :

- ✓ Les titres subordonnés à durée indéterminée : 4,0 M€ ;
- ✓ Le réserve de réconciliation : 4,8 M€.

La réserve de réconciliation est l'écart entre les fonds propres Solvabilité 2 et les fonds propres comptables.

Les éléments de fonds propres de base sont classés sous Solvabilité II selon les niveaux indiqués dans les articles 93 et 94 de la Directive 2009/138/CE :

- ✓ Le niveau 1 correspond à un élément en permanence disponible ou pouvant être appelé sur demande pour absorber totalement des pertes exposées soit dans le cadre d'une exploitation continue soit dans le cadre d'une liquidation. Dans le cadre d'une liquidation, son montant doit, en outre, être intégralement disponible et affecté totalement au règlement intégral des engagements d'assurance vis-à-vis des preneurs et des bénéficiaires de contrat d'assurance, sans que le détenteur puisse en demander le remboursement ;

- ✓ Le niveau 2 correspond à un élément dont le montant total est, dans le cadre d'une liquidation, intégralement disponible et affecté totalement au règlement intégral des engagements d'assurance vis-à-vis des preneurs et des bénéficiaires de contrat d'assurance, sans que le détenteur puisse en demander le remboursement ;

- ✓ Le niveau 3 est affecté à un élément ne remplissant pas les critères pour être classé en niveau 1 ou en niveau 2.

Des limites quantitatives d'éligibilité s'appliquent aux fonds propres de base pour couvrir le SCR et le MCR.

Les fonds propres éligibles à la couverture du SCR sont constitués par :

a) au moins 50% des éléments de fonds propres classés en Tier 1 ;
b) au plus 15% des éléments de fonds propres classés en Tier 3 ;
c) au plus 50% des éléments de fonds propres classés en Tier 2 et Tier 3.

Les fonds propres éligibles à la couverture du MCR sont constitués par :

a) au moins 80% des éléments de fonds propres classés en Tier 1 ;
b) au plus 20% des éléments de fonds propres classés en Tier 2.

Les éléments constitutifs des fonds propres Solvabilité II relèvent du niveau 1 à hauteur de 63,1 M€ et 4,0 M€ de niveau 2.

Les éléments de niveau 2 correspondent au Titre Subordonné à Durée Indéterminée présent au bilan.

5.1.2 Plans pour remplacer les éléments de fonds propres de base soumis aux mesures transitoires visées par l'article 308 Ter

Néant.

5.2 CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

5.2.1 Capital de solvabilité requis (SCR)

Le SCR représentant le montant de pertes en cas d'occurrence d'une crise ayant une probabilité de 0,5% est évalué à 63,8 M€ au 31/12/2020. Il se décompose de la manière suivante :

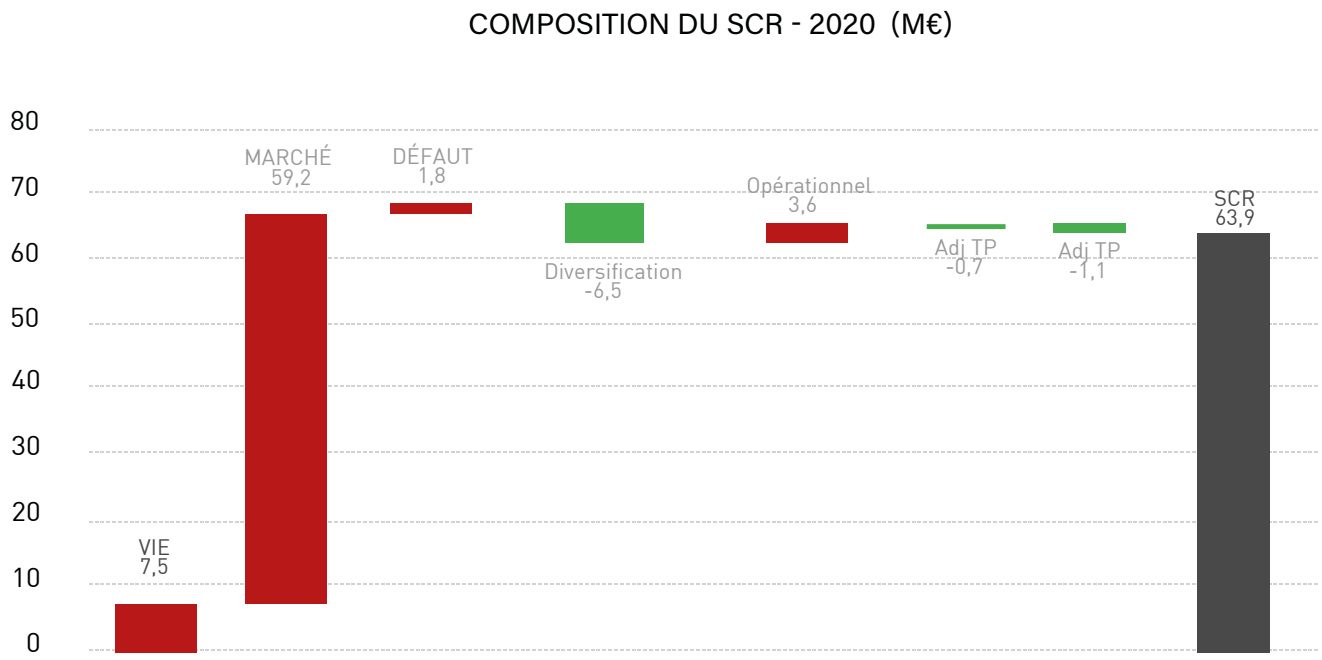

Les risques financiers sont les plus élevés pour AFI ESCA LUXEMBOURG. Cela correspond à la part importante d'actif en face des fonds propres et du fond euro.

Une linéarisation de l'ensemble des SCR modulaires permet d'identifier le poids relatif de chaque risque.

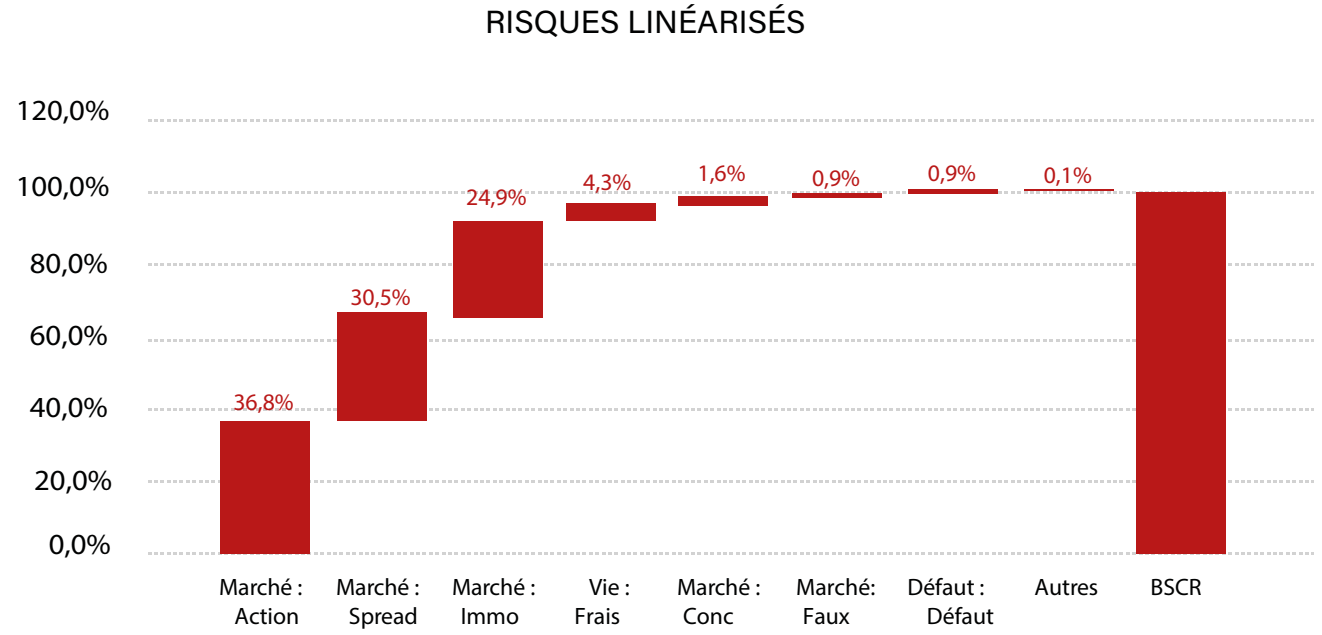

Parmi les huit SCR sous-modulaires calculés, les risques action et spread représentent plus de 65% du BSCR. En ajoutant le risque immobilier, on obtient 92% de BSCR. L'année passée, le risque immobilier représentait 68% du BSCR ; ce changement de profil est dû à l'acquisition du portefeuille NELL dont les placements sont majoritairement composés d'actions et d'obligations.

5.2.2 Evolution attendue du SCR

Le SCR projeté en N+1 à partir du modèle ORSA 2019 (se basant sur la situation au 31/03/2020 et les hypothèses de production associées) s'établit à 49,4 M€. Le SCR au 31/12/2020 est finalement **29% supérieur** aux prévisions.

en M€	**ORSA 2019**	**Réel 2020**	**Ecart**
SCR	49,4	63,9	29%

La différence avec le business plan s'explique par :

- ✓ Une dépréciation de la courbe des taux ;
- ✓ Une augmentation des assiettes de frais généraux projetés dans le cadre de Solvabilité II ;
- ✓ Transparisation plus fine sur certains actifs avec des chocs plus pénalisants, par exemple sur le titre Persée.

5.2.3 Minimum de capital requis (MCR)

Le MCR correspond au montant de pertes en cas d'occurrence d'une crise ayant une probabilité de 15%. Il est interprété comme le montant minimal de fonds propres Solvabilité II que la société d'assurance doit détenir pour pouvoir exercer son activité. S'il n'est pas couvert, un plan de redressement est mis en place, lequel peut prendre la forme d'une augmentation de capital ou encore de réorientations stratégiques dans le but de réduire les risques.

Le MCR est initialement calculé comme la fonction linéaire d'un ensemble ou d'un sous-ensemble des variables suivantes : primes émises, provisions techniques ou capitaux sous risque.

Il vaut **21,1 M€** pour AFI ESCA LUXEMBOURG au 31/12/2020.

5.2.4 Ratios de couverture

Les ratios de couverture des SCR et MCR sont respectivement de 105% et 318% à fin 2020.
Par rapport à l'année précédente, AFI ESCA LUXEMBOURG a fait l'acquisition du portefeuille de contrats NELL qui a conduit à une augmentation du SCR plus importante que l'augmentation des fonds propres. Cet effet engendre une dégradation des ratios de couverture.

en M€	**2019**	**2020**
Fonds Propres Économiques	55,4	63,1
Titres Subordonnés	4,0	4,0
Fonds Propres Éligibles	59,4	67,1
SCR	19,6	63,9
Ratio de couverture du SCR	**303%**	**105%**
Titres Subordonnés	4,0	4,0
Fonds Propres Éligibles	59,4	67,1
MCR	4,9	21,1
Ratio de couverture du MCR	**1.212%**	**318%**

Le passage des fonds propres économiques 2019 à ceux de 2020 est illustré dans le graphe ci-après.

PASSAGE DES FP S2 - 2019 AUX FP S2 2020

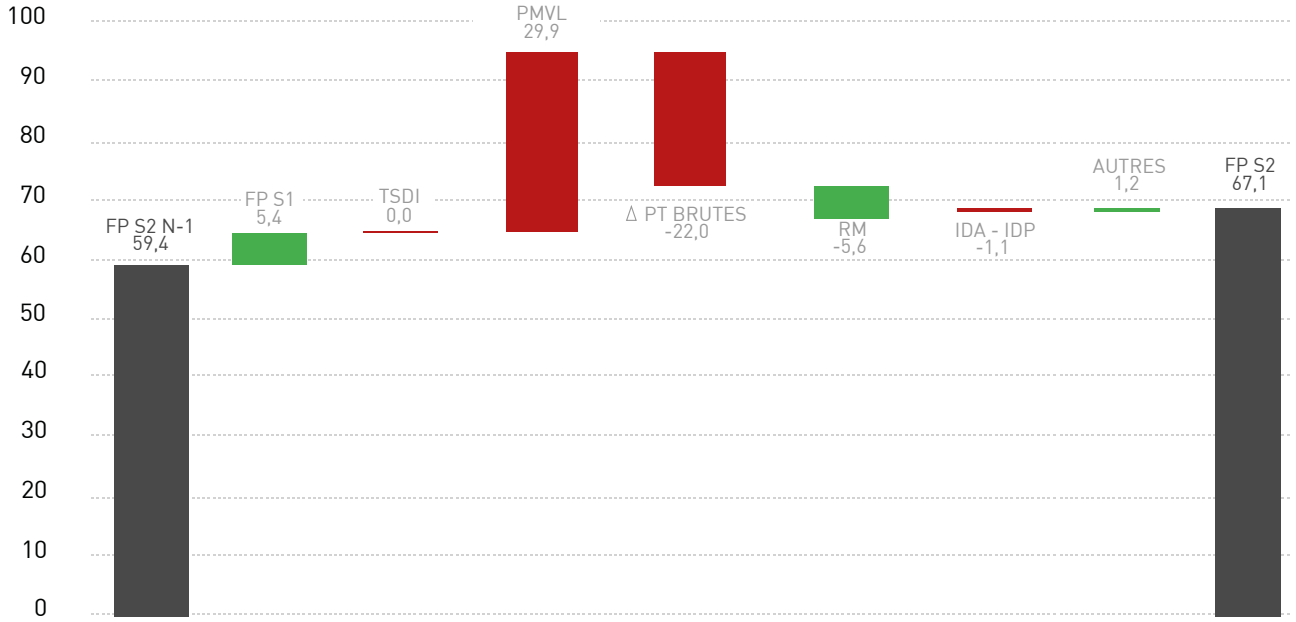

L'augmentation des fonds propres économiques est la conséquence de facteurs multiples. Les variations les plus marquantes sont les suivantes :

- ✓ L'augmentation des plus-values latentes résultant du transfert du portefeuille d'actif en face des contrats du portefeuille NELL ainsi que de la conjoncture des marchés financiers constatée à fin 2020 ;
- ✓ L'augmentation importante du Best Estimate (586 M€ à 1.292 M€) qui s'explique par principalement par :
  - o L'arrivée du portefeuille NELL composé majoritairement de contrats d'épargne euro avec quelques taux garantis (697 M€), qui s'est accompagné d'une hausse des frais généraux ;
  - o Le contexte de taux bas qui s'est encore intensifié en 2020 et ce malgré l'utilisation de la correction pour volatilité, conduisant à une actualisation moins favorable ;
- ✓ Le résultats 2020 vient augmenter les fonds propres S1 pour 5,4 M€.

Le passage du SCR 2019 au SCR 2020 est illustré dans le graphe ci-après.

PASSAGE DU SCR - 2019 AU SCR - 2020 (M€)

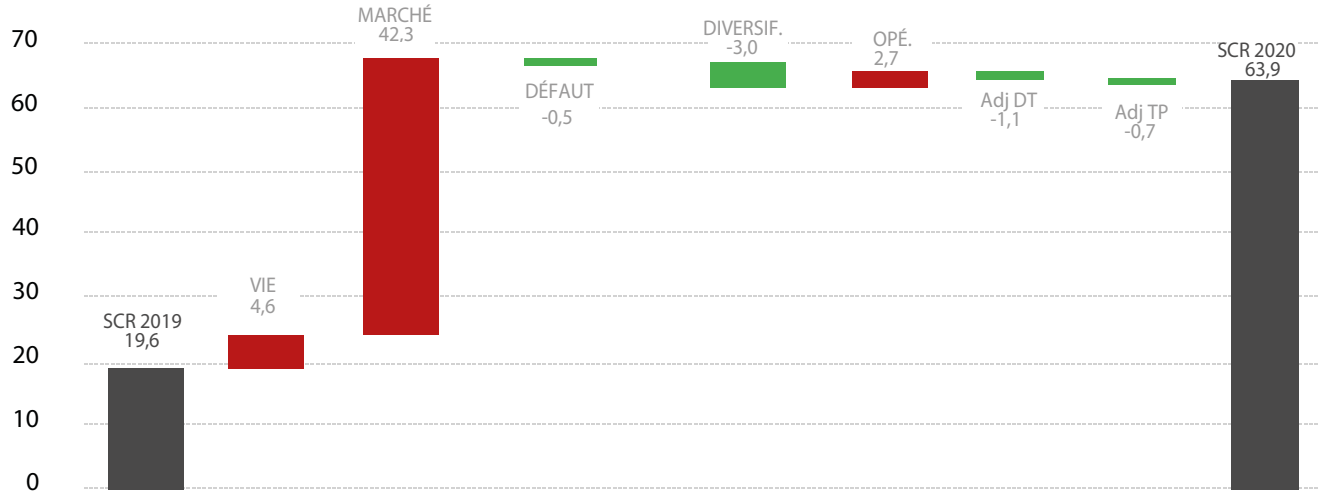

L'augmentation forte du SCR provient majoritairement de l'arrivée du portefeuille NELL. Les causes des variations sont les suivantes :

- ✓ Le risque de marché connait une hausse importante liée principalement à l'arrivée du portefeuille NELL et les arbitrages subséquents réalisés en avril et en mai ;
- ✓ L'arrivée du portefeuille NELL dont la majorité des contrats sont de l'épargne euro engendre une hausse du SCR vie. Cette augmentation résulte aussi de la hausse des frais généraux ;
- ✓ Le SCR de défaut baisse car il y a moins de créances et d'avoirs en banque qu'au 31/12/2019 ;
- ✓ L'ajustement TP, lié à la capacité d'absorption des chocs par les provisions techniques, apparait puisque le modèle précédent permettait uniquement de projeter des contrats en UC ;
- ✓ L'ajustement DT, lié aux impôts différés apparait du fait des fonds propres SII plus élevés que les fonds propres SI.

Conformément à la stratégie de risque, en raison d'un niveau de solvabilité très bas, inférieur au seuil d'alerte, un plan d'action va être mis en œuvre pour retrouver un niveau conforme.

5.3 UTILISATION DE LA CORRECTION POUR VOLATILITÉ (VA)

La correction pour volatilité ou Volatility Adjustment fournie par l'EIOPA est intégrée à la courbe des taux sans risque, elle vise à mesurer l'écart entre le niveau constaté des taux sans risque et le niveau « potentiel » de ceux-ci, à anticiper les variations potentielles des taux d'intérêt et atténuer l'impact de celles-ci sur les fonds propres économiques et le SCR de l'organisme.

Au 31/12/2020, la correction pour volatilité ne représente que 7 bps. L'effet est de fait marginal. Les équipes ont ainsi évalué la sensibilité du ratio de solvabilité à ce paramètre. Les résultats figurent ci-après.

En M€	Avec VA	Sans VA	Ecart	Ecart en %
Best Estimate	1.292,1	1.294,4	2,3	0,2%
Marge de Risque	6,5	6,8	0,2	4,6%
Provisions Techniques SII	1.298,6	1.301,1	2,6	0,2%
Fonds propres disponibles	63,1	61,2	-1,9	-3,0%
Fonds propres éligibles pour le SCR	67,1	65,2	-1,9	-2,3%
SCR	63,9	64,7	0,8	1,3%
Ratio de couverture du SCR	**105%**	**101%**	**4 pts**	**-4,2%**
Fonds propres éligibles pour le MCR	67,1	65,2	-1,9	-2,9%
MCR	21,1	21,2	0,1	0,5%
Ratio de couverture du MCR	**318%**	**308%**	**10 pts**	**-3,3%**

5.4 UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDÉ SUR LA DURÉE DANS LE CALCUL DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS

N/A

5.5 DIFFÉRENCE ENTRE LA FORMULE APPLIQUÉE STANDARD ET TOUT MODÈLE INTERNE UTILISÉ

N/A

5.6 NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS

N/A

5.7 AUTRES INFORMATIONS

Depuis 2018, la compagnie AFI ESCA LUXEMBOURG a pratiqué une politique de croissance externe qui s'est matérialisée par deux évènements majeurs :

- ✓ L'achat de la compagnie EURESA-LIFE ;
- ✓ L'achat du portefeuille NELL aux ACM.

Ces deux évènements ont apporté des contrats d'épargne euro au portefeuille de la compagnie. Par conséquent, il était nécessaire d'adapter les différents outils de la compagnie et notamment le modèle ALM permettant de réaliser les calculs liés aux éléments quantitatifs de la norme prudentielle Solvabilité 2. Afin de répondre à cette problématique, la Direction a opté courant de l'année 2019 pour la solution de marché ADDACTIS® Modeling du cabinet d'Actuariat ADDACTIS.

6. ANNEXE 1 – RAPPORTS DE SOLVABILITÉ ET DE SITUATION FINANCIÈRE - QRT

Informations générales

QRT S.02.01 (bilan)

QRT S.05.02 (primes, sinistres et dépenses par pays)

QRT S.05.01 (primes, sinistres et dépenses)

QRT S.12.01 (provisions techniques d'assurance vie)

QRT S.22.01 (impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires)

QRT S.23.01 (fonds propres)

QRT S.25.01 (SCR – capital de solvabilité requis)

QRT S.28.01 (MCR – exigence minimale en capital)

SOLVENCY AND FINANCIAL CONDITION REPORT

Public - QRTs - as of December 31, 2020

BASIC INFORMATION

Reporting date	31/12/2020
Undertaking name	AFI ESCA Luxembourg S.A.
Undertaking identification code	222100YT3TT9HR81IS56
Type of code of undertaking	LEI
Type of undertaking	Life undertakings
Language of reporting	FR
Currency used for reporting	EUR
Figures reported in	K€
Accounting standards	The undertaking is using Local GAAP (other than IFRS)
Method of Calculation of the SCR	Standard Formula

QRT	REMPLI ?	NOM
S.02.01.02	x	Balance sheet
S.05.01.02	x	Premiums, claims and expenses by lob
S.05.02.01	x	Premiums, claims and expenses by country
S.12.01.02	x	Life and Health SLT Technical Provisions
S.17.01.02		Non-Life Technical Provisions
S.19.01.21		Non-life insurance claims*
S.22.01.21	x	Impact of long term guarantees measures and transitionals*
S.23.01.01	x	Own funds
S.25.01.21	x	SCR for undertakings on Standard Formula
S.25.02.21		Solvency Capital Requirement - for undertakings using the standard formula and partial internal model*
S.25.03.21		Solvency Capital Requirement - for undertakings on Full Internal Models*
S.28.01.01	x	MCR Only life or only non-life
S.28.01.02		Minimum Capital Requirement - Both life and non-life insurance activity*

INDEX

S.02.01_Balance Sheet

S.05.01_Premiums, claims and expenses by line of business

S.05.02_Premiums, claims and expenses by country

S.12.01_Life and Health SLT Technical Provisions

S.17.01_Non - life Technical Provisions

S.19.01_Non-life Insurance Claims Information

S.22.01_Impact of long term guarantees measures and transitionals

S.23.01_Own funds

S.25.01_Solvency Capital Requirement - for undertakings using the standard formula

S.28.01_Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity

EUR K€

S.02.01.02

Balance Sheet

	SOLVENCY II VALUE
	C0010
ASSETS	
Goodwill	R0010
Deferred acquisition costs	R0020
Intangible assets	R0030 0
Deferred tax assets	R0040 0
Pension benefit surplus	R0050 0
Property, plant & equipment held for own use	R0060 144
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	**R0070 460.567**
Property (other than for own use)	R0080 5.196
Holdings in related undertakings, including participations	R0090 23.993
Equities	R0100 15.468
Equities - listed	R0110 526
Equities - unlisted	R0120 14.942
Bonds	R0130 321.472
Government Bonds	R0140 74.978
Corporate Bonds	R0150 190.982
Structured notes	R0160 55.512
Collateralised securities	R0170 0
Collective Investments Undertakings	R0180 94.432
Derivatives	R0190 0
Deposits other than cash equivalents	R0200 5
Other investments	R0210 0
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220 901.363
Loans and mortgages	**R0230 0**
Loans on policies	R0240 0
Loans and mortgages to individuals	R0250 0
Other loans and mortgages	R0260 0
Reinsurance recoverables from:	**R0270 0**
Non-life and health similar to non-life	R0280 0
Non-life excluding health	R0290 0
Health similar to non-life	R0300 0
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310 0
Health similar to life	R0320 0
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330 0
Life index-linked and unit-linked	R0340 0
Deposits to cedants	R0350 0
Insurance and intermediaries receivables	R0360 0
Reinsurance receivables	R0370 0
Receivables (trade, not insurance)	R0380 1.285
Own shares (held directly)	R0390 0

Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	0
Cash and cash equivalents	R0410	21.146
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	42
Total assets	**R0500**	**1.384.547**

LIABILITIES		
Technical provisions - non-life	**R0510**	**0**
Technical provisions - non-life (excluding health)	**R0520**	**0**
TP calculated as a whole	R0530	0
Best estimate	R0540	0
Risk margin	R0550	0
Technical provisions - health (similar to non-life)	**R0560**	**0**
TP calculated as a whole	R0570	0
Best estimate	R0580	0
Risk margin	R0590	0
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	**R0600**	**404.840**
Technical provisions - health (similar to life)	**R0610**	**0**
TP calculated as a whole	R0620	0
Best estimate	R0630	0
Risk margin	R0640	0
Technical provisions – life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	404.840
TP calculated as a whole	R0660	0
Best estimate	R0670	403.000
Risk margin	R0680	1.840
Technical provisions – index-linked and unit-linked	**R0690**	**893.731**
TP calculated as a whole	R0700	0
Best estimate	R0710	889.052
Risk margin	R0720	4.679
Other technical provisions	R0730	
Contingent liabilities	R0740	0
Provisions other than technical provisions	R0750	531
Pension benefit obligations	R0760	116
Deposits from reinsurers	R0770	0
Deferred tax liabilities	R0780	1.057
Derivatives	R0790	0
Debts owed to credit institutions	R0800	0
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	0
Insurance & intermediaries payables	R0820	6.617
Reinsurance payables	R0830	42
Payables (trade, not insurance)	R0840	10.423
Subordinated liabilities	**R0850**	**4.000**
Subordinated liabilities not in BOF	R0860	0
Subordinated liabilities in BOF	R0870	4.000
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	100
Total liabilities	**R0900**	**1.321.457**

EXCESS OF ASSETS OVER LIABILITIES	**R1000**	**63.089**

EUR K€
S.05.01.02
Premiums, claims and expenses by line of business

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)									Line of Business for: non-life insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)			Line of Business for: accepted non-proportional reinsurance				Total
		Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty	Marine, aviation, transport	Property	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Premiums written																		
Gross - Direct Business	R0110																	
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120																	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130																	
Reinsurers' share	R0140																	
Net	R0200																	
Premiums earned																		
Gross - Direct Business	R0210																	
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220																	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230																	
Reinsurers' share	R0240																	
Net	R0300																	
Claims incurred																		
Gross - Direct Business	R0310																	
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320																	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330																	
Reinsurers' share	R0340																	
Net	R0400																	
Changes in other technical provisions																		
Gross - Direct Business	R0410																	
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420																	
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430																	
Reinsurers'share	R0440																	
Net	R0500																	
Expenses incurred	R0550																	
Other expenses	R1200																	
Total expenses	R1300																	

		Line of Business for: life insurance obligations						Life reinsurance obligations		Total
		Health insurance	Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligations other than health insurance obligations	Health reinsurance	Life reinsurance	
Premiums written										
Gross	R1410	0	384.292	372.789	0	0	0	0	0	757.081
Reinsurers' share	R1420	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1500	**0**	**384.292**	**372.789**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**757.081**
Premiums earned										
Gross	R1510	0	14.818	57.658	0	0	0	0	0	72.476
Reinsurers' share	R1520	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1600	**0**	**14.818**	**57.658**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**72.476**
Claims incurred										
Gross	R1610	0	33.967	67.938	0	0	0	0	0	101.905
Reinsurers' share	R1620	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	**0**	**33.967**	**67.938**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**101.905**
Changes in other technical provisions										
Gross	R1710	0	-356.630	-328.484	0	0	0	0	0	-685.114
Reinsurers' share	R1720	0	0	-7	0	0	0	0	0	-7
Net	R1800	**0**	**-356.630**	**-328.476**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-685.107**
Expenses incurred	R1900	0	3.362	10.772	0	0	0	0	0	**14.134**
Other expenses	R2500									**0**
Total expenses	R2600									**14.134**

EUR K€

S.05.02.01

Premiums, claims and expenses by country

Non-life obligations for home country

		Home Country	Top 5 countries (by amount of gross premiums written) - non-life obligations					Total Top 5 and home country
		C0220	C0230	C0230	C0230	C0230	C0230	
Premiums written								
Gross - Direct Business	R0110							
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120							
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130							
Reinsurers' share	R0140							
Net	R0200							
Premiums earned								
Gross - Direct Business	R0210							
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220							
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230							
Reinsurers' share	R0240							
Net	R0300							
Claims incurred								
Gross - Direct Business	R0310							
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320							
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330							
Reinsurers' share	R0340							
Net	R0400							
Changes in other technical provisions								
Gross - Direct Business	R0410							
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420							
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430							
Reinsurers'share	R0440							
Net	R0500							
Expenses incurred	R0550							
Other expenses	R1200							
Total expenses	R1300							

Life obligations for home country

		Home Country	Top 5 countries (by amount of gross premiums written) - life obligations					Total Top 5 and home country
			-1	0				
		C0220	C0230	C0230	C0230	C0230	C0230	
Premiums written								
Gross	R1410	13.244	687.602	0				700.846
Reinsurers' share	R1420	0	0	0				0
Net	R1500	13.244	687.602	0				700.846
Premiums earned								
Gross	R1510	13.244	2.997	0				16.241
Reinsurers' share	R1520	0	0	0				0
Net	R1600	13.244	2.997	0				16.241
Claims incurred								
Gross	R1610	98	77.892	0				77.990
Reinsurers' share	R1620	0	0	0				0
Net	R1700	98	77.892	0				77.990
Changes in other technical provisions								
Gross	R1710	-16.548	-619.466	0				-636.014
Reinsurers' share	R1720	0	0	0				0
Net	R1800	-16.548	-619.466	0				-636.014
Expenses incurred	R1900	204	5.530	0				5.735
Other expenses	R2500							0
Total expenses	R2600							5.735

EUR K€

S.12.01.02

Life and Health SLT Technical Provisions

		Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance			Other life insurance			Annuities non-life other than health	Accepted reinsurance	Total (Life other than health insurance, incl. Unit-Linked)
				Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees		Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees			
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150
Technical provisions calculated as a whole	R0010	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM											
Best Estimate											
Gross Best Estimate	R0030	**403.000**		**889.052**	**0**		**0**	**0**	**0**	**0**	**1.292.052**
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0080	0		0	0		0	0	0	0	0
Best estimate minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0090	403.000		889.052	0		0	0	0	0	1.292.052
Risk Margin	R0100	**1.840**	**4.679**			**0**			**0**	**0**	**6.519**
Amount of the transitional on Technical Provisions											
Technical Provisions calculated as a whole	R0110	0	0			0			0		0
Best estimate	R0120	0		0	0		0	0	0		0
Risk margin	R0130	0	0			0			0		0
Technical provisions - total	R0200	**404.840**	**893.731**			**0**			**0**	**0**	**1.298.571**

		Health insurance (direct business)			Annuities non-life and health	Health reinsurance (reinsurance accepted)	Total (Health similar to life insurance)
			Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees			
		C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Technical provisions calculated as a whole	R0010	**0**			**0**	**0**	**0**
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0020	0			0	0	0
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM							
Best Estimate							
Gross Best Estimate	R0030		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0080		0	0	0	0	0
Best estimate minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0090		0	0	0	0	0
Risk Margin	R0100	**0**			**0**	**0**	**0**
Amount of the transitional on Technical Provisions							
Technical Provisions calculated as a whole	R0110	0			0	0	0
Best estimate	R0120		0	0	0	0	0
Risk margin	R0130	0			0	0	0
Technical provisions - total	R0200	**0**			**0**	**0**	**0**

EUR K€

S.22.01.21

Impact of long term guarantees measures and transitionals

		Amount with Long Term Guarantee measures and transitionals	Impact of transitional on technical provisions	Impact of transitional on interest rate	Impact of volatility adjustment set to zero	Impact of matching adjustment set to zero	Impact of all LTG measures and transitionals
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090	C0100
Technical provisions	R0010	1.298.571	0	0	2.559	0	2.559
Basic own funds	R0020	67.089	0	0	0	0	0
Eligible own funds to meet Solvency Capital Requirement	R0050	67.089	0	0	-1.893	0	-1.893
Solvency Capital Requirement	R0090	63.857	0	0	871	0	871
Eligible own funds to meet Minimum Capital Requirement	R0100	67.089	0	0	-1.893	0	-1.893
Minimum Capital Requirement	R0110	21.070	0	0	85	0	85

EUR K€

S.23.01.01

Own funds

		Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35						
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010	62.000	62.000		0	
Share premium account related to ordinary share capital	R0030	0			0	
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040	0	0		0	
Subordinated mutual member accounts	R0050	0		0	0	0
Surplus funds	R0070	0	0			
Preference shares	R0090	0		0	0	0
Share premium account related to preference shares	R0110	0		0	0	0
Reconciliation reserve	R0130	1.089	1.089			
Subordinated liabilities	R0140	4.000		4.000	0	0
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160	0				0
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180	0	0	0	0	0
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds						
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220					
Deductions						
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230	0	0	0	0	0
Total basic own funds after deductions	R0290	67.089	63.089	4.000	0	0
Ancillary own funds						
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300	0			0	
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310	0			0	
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320	0			0	0
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330	0			0	0
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340	0			0	
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350	0			0	0
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360	0			0	
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370	0			0	0
Other ancillary own funds	R0390	0			0	0
Total ancillary own funds	R0400	0			0	0
Available and eligible own funds						
Total available own funds to meet the SCR	R0500	67.089	63.089	4.000	0	0
Total available own funds to meet the MCR	R0510	67.089	63.089	4.000	0	
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540	67.089	63.089	4.000	0	0
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550	67.089	63.089	4.000	0	
SCR	R0580	**63.857**				
MCR	R0600	**21.070**				
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620	**105%**				
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640	**318%**				

		C0060
Reconciliation reserve		
Excess of assets over liabilities	R0700	63.089
Own shares (held directly and indirectly)	R0710	0
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720	0
Other basic own fund items	R0730	62.000
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740	0
Reconciliation reserve	R0760	1.089
Expected profits		
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770	0
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non-life business	R0780	0
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790	0

EUR K€

S.25.01.21

Solvency Capital Requirement - for undertakings using the standard formula

		Gross solvency capital requirement	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Market risk	R0010	59.203		
Counterparty default risk	R0020	1.828		
Life underwriting risk	R0030	7.467		
Health underwriting risk	R0040	0		
Non-life underwriting risk	R0050	0		
Diversification	R0060	-6.481		
Intangible asset risk	R0070	0		
Basic Solvency Capital Requirement	**R0100**	**62.016**		

Calculation of Solvency Capital Requirement		C0100
Operational risk	R0130	3.630
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	-733
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-1.057
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0
Solvency capital requirement excluding capital add-on	**R0200**	**63.857**
Capital add-on already set	R0210	0
Solvency capital requirement	**R0220**	**63.857**
Other information on SCR		
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	0
Total amount of Notional Solvency Capital Requirement for remaining part	R0410	0
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420	0
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	0
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	0

EUR K€

S.28.01.01

Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity

Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations

		C0010
MCRNL Result	R0010	

		Net (of reinsurance/ SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0020	C0030
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020		
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030		
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040		
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050		
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060		
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070		
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080		
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090		
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100		
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110		
Assistance and proportional reinsurance	R0120		
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130		
Non-proportional health reinsurance	R0140		
Non-proportional casualty reinsurance	R0150		
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160		
Non-proportional property reinsurance	R0170		

Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		C0040
MCRL Result	R0200	**21 070**

		Net (of reinsurance/ SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	402.260	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	741	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	889.052	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	0	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		2.180

Overall MCR calculation

		C0070
Linear MCR	R0300	21.070
SCR	R0310	63.857
MCR cap	R0320	28.736
MCR floor	R0330	15.964
Combined MCR	R0340	21.070
Absolute floor of the MCR	R0350	3.700

		C0070
Minimum Capital Requirement	R0400	**21.070**

Index	Fichier	Dossier	Liaison complète
1	S020101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S020101-2020-12-31-A1.xlsx
2	S050101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S050101-2020-12-31-A1.xlsx
3	S050201-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S050201-2020-12-31-A1.xlsx
4	S120101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S120101-2020-12-31-A1.xlsx
5	S230101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S230101-2020-12-31-A1.xlsx
6	S250101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S250101-2020-12-31-A1.xlsx
7	S280101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S280101-2020-12-31-A1.xlsx
8	S220101-2020-12-31-A1.xlsx	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\	R:\Technique - Service\TECHNIQUE\Modeles SII AFI ESCA\AEL\Piliers 1 et 3\S2 2020\Annuel\QRT\QRT - Invoke\S220101-2020-12-31-A1.xlsx